

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Evaluation des actions du PEDT 2018-2021
Evolution du PEDT pour la période 2021-2024

"Un projet éducatif communal, dans le cadre des valeurs et des principes républicains, qui prend en compte les enjeux du développement durable, en donnant priorité à la cohésion sociale, à la participation et à l'implication de tous les acteurs : vers un mieux vivre ensemble dans une commune dynamique et rayonnante, aujourd'hui et demain."



Sommaire

I. DEMARCHE ET METHODOLOGIE DE REVISION DU PEDT POUR LA PERIODE 2018-2021	3
II. BILAN PEDT 2018-2021	4
1. <i>Projet Educatif Territorial 2018-2021</i>	4
2. <i>Eléments de bilan sur les activités périscolaires</i>	5
3. <i>Regards croisés sur les TAP</i>	7
3.1 Points de vue sur « l'état des enfants »	7
3.2 Points de vue sur les activités	9
3.3 Ce qu'il faut retenir des enquêtes	11
4. <i>Analyse partagée sur la mise en œuvre des objectifs du PEDT 2018-2021</i>	12
III. RENOUVELLEMENT DU PEDT POUR LA PERIODE 2021-2024	20
1. <i>Un contexte en évolution</i>	20
2. <i>Objectifs du PEDT 2021-2024</i>	21
3. <i>Organisation 2021-2024</i>	22
4.1 Horaires	22
4.2 Coordination et intervenants	23
4.3 La programmation des temps d'activités périscolaires	24
4.4 Suivi – évaluation	25
IV. ANNEXES	27
1. <i>Organisation des TAP</i>	27
1.1 Tableau des activités	27
1.2 Exemple de répartition des élèves pour les TAP de l'année scolaire 2021-2022	28
2. <i>Production des groupe de travail sur l'évaluation des objectifs du PEDT 2018-2021</i>	29
3. <i>Objectifs opérationnels des acteurs éducatifs</i>	34

I. DEMARCHE ET METHODOLOGIE DE REVISION DU PEDT POUR LA PERIODE 2018-2021

DÉMARCHE

Forte de son engagement dans une démarche Agenda 21 depuis 2009, la Commune de La Couronne s'est appuyée sur une forte mobilisation et participation des acteurs, dans le cadre d'une gouvernance citoyenne pour conduire les PEDT 2013-2016, 2016-2019 remplacé par le PEDT 2018-2021 suite à mise à jour administrative auprès des services de l'Education nationale.

C'est également dans cet esprit que la collectivité a conduit les réflexions nécessaires au renouvellement du projet éducatif territorial pour les 3 années scolaires à venir.

Plaçant toujours l'intérêt de l'enfant au centre des réflexions, l'impact des modifications du rythme scolaire a fait l'objet d'observations et d'échanges réguliers entre les partenaires durant les 3 années du PEDT qui s'achève. Ceci a donné lieu à des évolutions et adaptations sur de multiples champs (temps méridien, TAP, ...).

L'élaboration du PEDT 2021-2024 se nourrit également de cette expérience et de son analyse collégiale.

MÉTHODE

Le renouvellement du PEDT s'est structuré autour de 2 réunions du comité de pilotage, d'une enquête auprès des différents bénéficiaires ou intervenants des TAP, de groupes de travail incluant des représentants de l'ensemble des membres de la communauté éducative, du travail de coordination conduit par le service Education de la commune.

Comité de pilotage du 19 novembre 2020 avec proposition et validation d'une démarche d'évaluation

Groupes de travail :

- jeudi 14 janvier : évaluation des objectifs 1 à 4 du PEDT
- jeudi 28 janvier : évaluation des objectifs 5 à 8 du PEDT
- jeudi 4 février : relecture des travaux par un 3^e groupe de travail pour complément et définition des objectifs du nouveau PEDT

Comité de pilotage du 11 mars 2021

1. Présentation des résultats de l'évaluation : conclusions des groupes de travail, retours des enquêtes menées auprès des enseignants, enfants, intervenants et familles.
2. Validation des objectifs du nouveau PEDT
3. Echanges sur l'organisation des temps scolaires 2021-2024

II. BILAN PEDT 2018-2021

1. Projet Educatif Territorial 2018-2021

Le PEDT a été élaboré lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2013 pour 3 ans. Pour mémoire, le but de cette nouvelle organisation du temps scolaire était de mieux répartir les heures de classe sur la semaine et ainsi de permettre les apprentissages fondamentaux dans les meilleures conditions.

Il s'articule autour de 2 axes :

- contribuer à l'épanouissement des enfants par la découverte et la pratique d'activités variées,
- favoriser le vivre ensemble par des activités de coopération favorisant la dynamique de groupe et des projets collectifs.

Les objectifs du PEDT, des objectifs appuyés sur les valeurs républicaines et la charte de la laïcité à l'école :

- Renforcer et développer les cohérences temps scolaires / temps d'activités périscolaires
- Favoriser le vivre ensemble dans le respect des valeurs et des principes républicains
- Lutter contre les inégalités sociales, économiques et culturelles pour une réelle égalité des chances
- Favoriser l'épanouissement des tous les enfants dans un cadre sécurisant
- Favoriser l'expression et la participation citoyenne des enfants
- Impliquer les parents dans le processus éducatif
- Favoriser les mixités : sociale, générationnelle, filles/garçons
- Donner aux enfants les clés de compréhension des enjeux et des conséquences liés à notre mode vie actuel pour favoriser des changements de comportements durables, tant sur le plan du vivre ensemble que du respect de l'environnement.

2. Eléments de bilan sur les activités périscolaires

L'organisation des activités périscolaires a été réajustée depuis 2018 :

- ✓ suppression des TAP en maternelle : la fatigue observée chez les enfants de maternelle après le repas du midi et en fin de journée a conduit à un consensus au sein de la communauté éducative pour valider l'arrêt des TAP et le passage de la semaine d'école à 4 jours ;
- ✓ évolution des plannings en élémentaire : sur demande des enseignants, les horaires de TAP par bâtiments deviennent les mêmes sur les deux jours de TAP et non plus alternés pour renforcer la cohérence éducative ;
- ✓ renforcement de l'encadrement avec des effectifs réduits par groupe TAP avec la présence de personnel communal supplémentaire et l'apport de jeunes volontaires en service civique ;
- ✓ évolution des intervenants (formation du personnel communal, évolution dans la coordination portée par la commune en développant les connexions avec les ALSH, les clubs de sports couronnais et les associations de la commune).

Les activités périscolaires à l'école élémentaire :

Réparties sur 2 jours de la semaine, les activités périscolaires (durée 1h ou 1h10 selon le bâtiment, temps de déplacement et d'installation compris) se déroulent en continuité de la pause méridienne pour les enfants du bâtiment Marie Curie et après la classe pour les enfants du bâtiment Jacques Prévert.

Sous la coordination de la commune, les activités sont conduites par différents intervenants professionnels ou bénévoles, la plupart du temps sous forme de cycles récurrents de vacances à vacances. Des interventions plus ponctuelles peuvent également avoir lieu soit en fonction d'opportunités souvent liées à un projet spécifique, ou à la programmation culturelle soit en fonction de disponibilité de bénévoles sur un temps plus courts.

Liste des activités proposées durant les 3 années (nombre de créneaux variables) : Basket, Multisports, Judo, Chanbara, Relaxation, Modern Jazz, Citoyenneté, Musique, Echecs, Rugby, Couture, Jardinage, Médiathèque, "Lire et Faire Lire", "Conseil des Sages" jeux de sociétés, ALSH activités manuelles et ludiques, Informatique, Initiation 1^{er} secours, Gaspillage alimentaire et valorisation des déchets, Hip Hop, Théâtre, Tennis de Table, Yoga, « La Coronellade » bricolage, ...

Jusqu'en 2018, les horaires de TAP permettaient aux intervenants de se réunir et d'échanger entre les créneaux des deux bâtiments de l'école. Les évolutions d'organisation avec pour priorité le bien-être des enfants, notamment sur le temps méridien, ne permet plus ce temps d'échange. D'autres solutions devront être envisagées sur les trois prochaines années afin de maintenir les liens entre les enseignants et intervenants, la cohérence éducative et donc la transmission d'informations importantes.

Le précédent PEDT prévoyait le mélange des classes de même niveau lors de la composition des groupes TAP. Au printemps 2020, la mise en place de différents protocoles sanitaires pour lutter contre l'expansion de l'épidémie de Covid-19 a imposé le non-brassage des classes. Depuis la rentrée 2020-2021, les groupes sont constitués en demi-classe.

La coordination

La coordination est assurée par un ETAPS recruté au sein des services communaux en septembre 2013, en lien avec d'autres services de la direction « Education » pour assurer la gestion administrative et financière des TAP. Depuis 2018, la direction a fait l'objet de plusieurs modifications visant à renforcer la transversalité entre services (TAP, restauration scolaire, Petite Enfance, Vie associative et sportive, pôle Cohésion sociale) ainsi que la cohérence

partenaires. Le recrutement d'un coordinateur-animateur de la restauration scolaire à l'automne de 2021 ouvre de nouvelles perspectives sur l'élaboration d'un projet éducatif et pédagogique en lien avec les écoles, les TAP et les accueils de loisirs.

Par ailleurs, le CSCS affecte une part de la mission de coordination des ALSH aux temps d'activités périscolaires afin de favoriser les complémentarités entre animations de l'ALSH et les autres intervenants. Il est indispensable de rappeler le rôle prépondérant de la direction de l'école dans cette coordination notamment lors de la constitution des groupes en début d'année.

Les points d'améliorations identifiés par les différents partenaires :

- développement des outils de suivi (cahiers de suivi des incivilités, de soins) pour renforcer le lien entre les différents intervenants sur les différents temps de vie de l'enfant ;
- mise en cohérence des règlements intérieurs des services périscolaires avec le règlement des écoles ;
- renforcer la coordination et la communication.

3. Regards croisés sur les TAP

Une série d'enquêtes a été conduite en février 2021 afin de disposer du regard porté par les différents acteurs sur la mise en œuvre de ces temps en 2018-2021. Ainsi, les enfants ont été interrogés de manière très simple sur leur appréciation des activités sous la forme « j'aime », « je n'aime pas » ou « je ne sais pas ». Certaines activités disposant de peu de créneaux ne sont pas connues par beaucoup d'enfants notamment chez les plus jeunes. Cela s'explique par un nombre d'activités proposées supérieur au nombre de périodes, ainsi que par la suspension des TAP sur plusieurs semaines de l'année scolaire 2020-2021 du fait de l'application des protocoles sanitaires.

Les parents, les enseignants et les intervenants ont également été sollicités par questionnaire. Il est important d'apporter quelques réserves aux résultats qui en ressortent du fait d'une maîtrise imparfaite de la méthodologie d'enquête par questionnaire et d'un taux de réponse très inégal, voire faible concernant les familles :

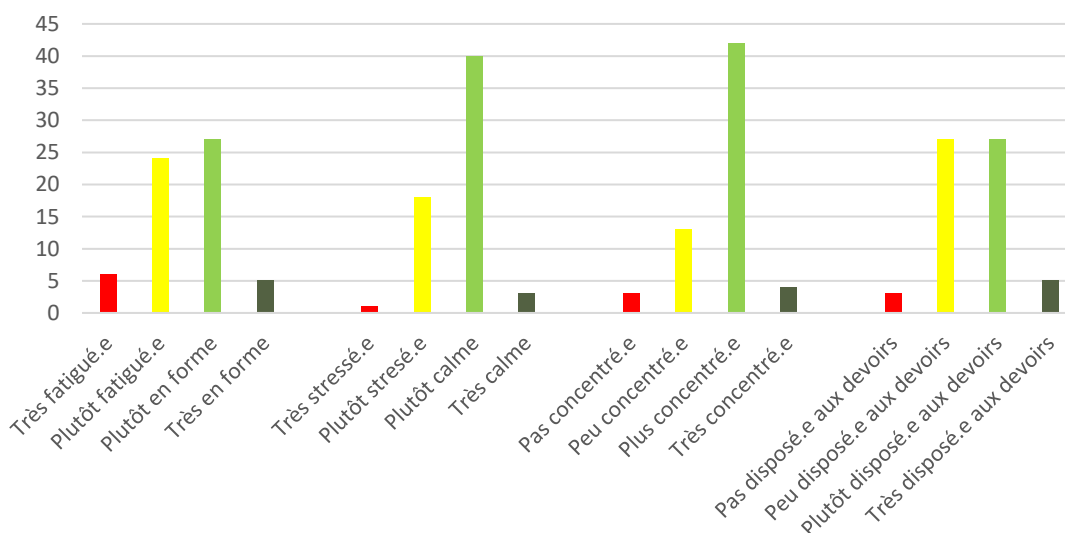
- intervenants : 82% de répondants
- enseignants : 73% de répondants
- parents : 22% des enfants représentés par leur famille

3.1 Points de vue sur « l'état des enfants »

Parents

62 familles ont répondu, soit 73 enfants sur 337 élèves inscrits en 2020-2021.

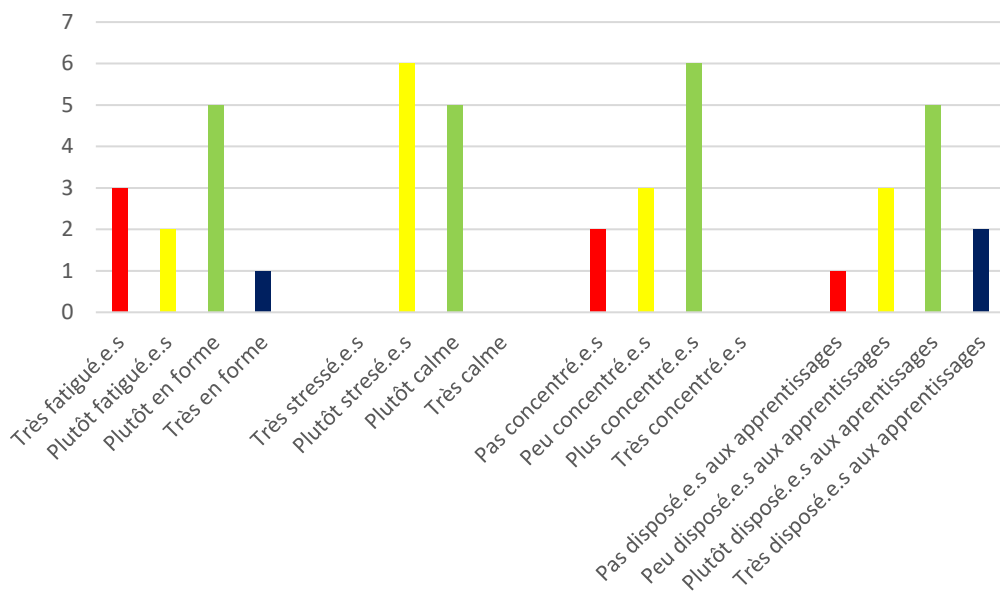
Avec cette organisation, votre enfant vous semble ?



Enseignants

11 enseignants répondants sur 16 enseignants de l'école élémentaire.

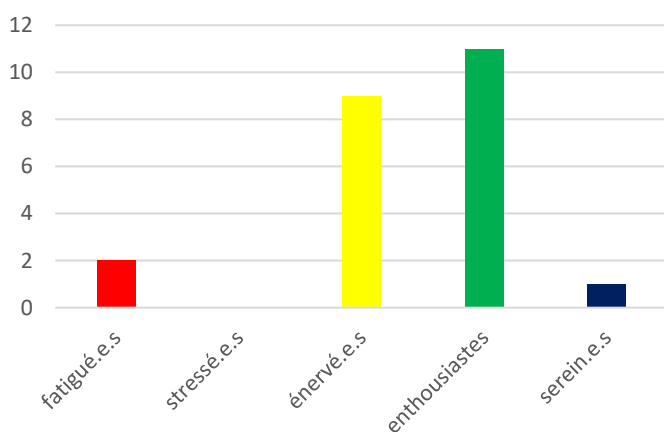
Avec cette organisation, les élèves vous semblent ?



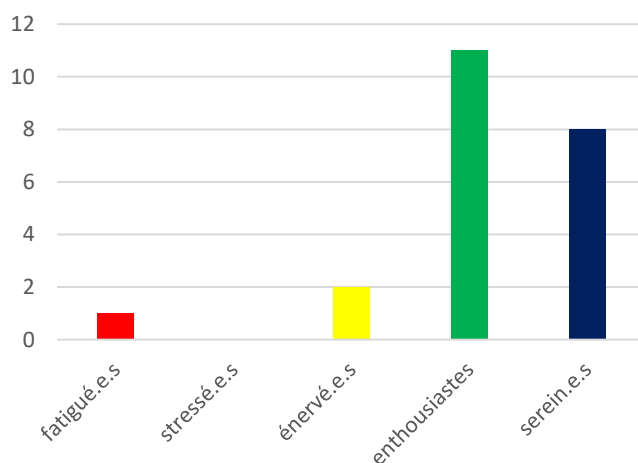
Intervenants

14 réponses, représentant 17 intervenants et 14 activités différentes.

Lorsque vous prenez les enfants en charge, avant votre activité, ils vous semblent ?



Lorsque vous ramenez les enfants après votre séance, ils vous semblent ?



3.2 Points de vue sur les activités

Que ce soient par les enfants, parents, les enseignants ou les intervenants, les activités sont jugées de manière positive.

Es-tu content.e de pouvoir participer aux TAP ?		
	oui	non
Elèves bâtiment M. Curie (taux de réponse : 90,10%)	99,50%	0,50%
Elèves bâtiment J. Prévert (taux de réponse : 100%)	96,70%	3,30%

	Êtes-vous satisfait.e des activités proposées ?			L'objectif de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants est-il atteint ?		
	oui	non	Je ne connais pas les activités proposées	oui	non	Non concernés
Parents	56,50%	14,50%	29%	85,50%	14,50%	-
Enseignants	81,80%	18,20%	-	90,90%	9,10%	-

Les intervenants ont été sollicités sur différents critères d'organisation des activités. Ces critères avaient fait l'objet d'une évaluation lors du renouvellement du précédent PEDT. Ils confirment une organisation relativement satisfaisante. Malgré des contraintes importantes avec la mise en place des protocoles sanitaires à partir de septembre 2021, la réduction des effectifs dans les groupes (hors activités pouvant accueillir une classe entière) a particulièrement été appréciée et permis parfois plus de cohésion dans les groupes classes des CP-CE1.

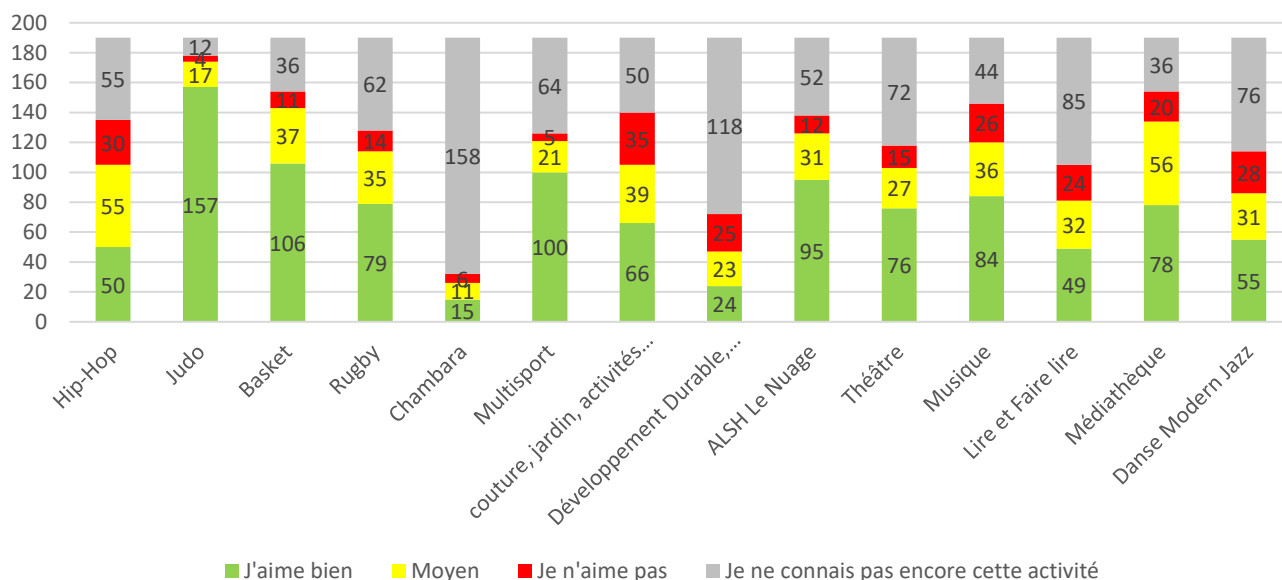
Êtes-vous satisfait de l'encadrement des TAP ?		
	OUI	NON
Le nombre d'animateur(s)	92,90%	12,10%
Le nombre d'accompagnateur(s)	78,60%	21,40%
le nombre d'enfants par groupe avant le protocole sanitaire (16 enfants)	57,10%	42,90%
le nombre d'enfants par groupe avec le protocole sanitaire (12 enfants)	92,10%	12,10%
le lieu où se déroule l'activité	78,60%	21,40%
l'horaire de l'activité	71,40%	28,60%
la durée de la séance	85,70%	14,30%

Le point de vue des enfants sur les activités

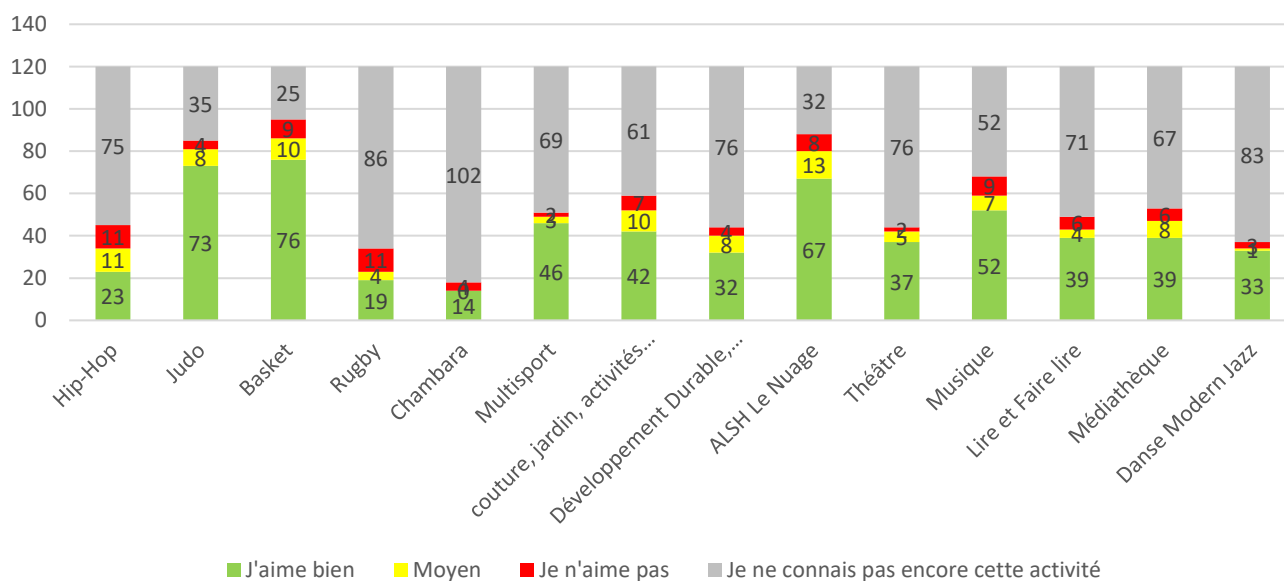
Les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 ont été marquées par la lutte contre la diffusion de l'épidémie de COVID-19 qui a entraîné la fermeture des écoles et/ou la suspension des TAP (de mars 2020 à juillet 2020, puis de novembre 2020 à janvier 2021). Par conséquent, les enfants n'ont pas fait toutes les activités initialement prévues au planning.

Enfants du bâtiment Marie Curie : 190 enfants sollicités.

Le questionnaire s'est révélé inadapté aux enfants du dispositif ULIS. Il devra être élaboré en concertation avec les enseignants lors des prochaines enquêtes de satisfaction.



Enfants du bâtiment Jacques Prévert : 120 enfants sollicités.



Cette enquête permet d'interroger les activités au regard de la satisfaction des enfants à y participer. Dans un souci de démarche de progrès, une évaluation continue sera mise en place à partir de septembre 2021 avec les intervenants et les enfants sur chaque période. Cette évaluation continue permettra à la coordination et aux intervenants d'apporter les ajustements nécessaires au cours des trois prochaines années.

3.3 Ce qu'il faut retenir des enquêtes

- **Pour les enfants**

Les enfants participent en très grande majorité aux TAP (90% env) et se déclarent contents de pouvoir y participer. Le recueil de leur avis sur les activités doit être systématisé et analysé pour faire évoluer la proposition.

- **Pour les parents d'élèves :**

Presque tous les enfants sont inscrits en TAP (96%).

Les enfants sont **majoritairement contents** d'aller en TAP (84% des familles).

La **communication sur les TAP est insuffisante** (1/3 des familles ne savent pas ce qui est proposé).

Les TAP permettent de découvrir de nouvelles activités et pourraient être **diversifiés** (bricolage, sculpture, yoga, échecs, informatique ...).

- **Pour les enseignants :**

Des avis très partagés sur l'organisation du temps scolaire et l'impact sur les enfants, notamment leur niveau de fatigue.

Les TAP participent au mieux vivre-ensemble dans l'école et contribuent à la découverte.

Les activités proposées sont diversifiées et satisfaisantes. Elles peuvent encore être élargies.

La liaison enseignants/intervenants gagneraient à être retravaillée (présentation des activités en classe, restitution, ...)

- **Pour les intervenants :**

Il serait préférable de maintenir des groupes réduits.

Le développement des projets transversaux et cohérents doit être renforcé par la coordination TAP.

Les transitions gagneraient à être améliorées (transmission).

Le protocole sanitaire est contraignant et chronophage.

La distance entre l'école et certains lieux d'activités réduit le temps d'activité.

Certains intervenants seraient favorables à ce que les enfants puissent choisir leur activité.

L'application du protocole a conduit à l'élaboration de groupe-classe, qui réduit la mixité des groupes par niveaux.

4. Analyse partagée sur la mise en œuvre des objectifs du PEDT 2018-2021

Pour chacun des 8 objectifs du PEDT 2018-2021, une réflexion collective au sein de groupes de travail a été conduite afin d'analyser les modalités de leur mise en œuvre durant les trois années et les perspectives à en tirer.

La synthèse ci-dessous reprend les éléments les plus significatifs par objectif. Les travaux exhaustifs des groupes de travail sont joints en annexe du présent document.

Objectif 1

Renforcer et développer les cohérences temps scolaires / temps d'activités périscolaires, tant sur le plan des valeurs éducatives que sur les programmes d'activités en s'appuyant sur les projets d'écoles, le projet éducatif et/ou pédagogique des ALSH et de l'ensemble des acteurs éducatifs.

<i>Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ?</i>	
<i>Points positifs</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
Davantage de lien entre les professionnels : impact positif sur les transitions qui rassure les familles et renforce le lien entre partenaires sur des situations particulières. Intégration du Secteur Famille du CSCS à la Commission TPS. Mise en place de cahiers de liaison classes de l'élémentaire/temps méridien (« cahiers jaunes ») Accompagnement des FRANCAS sur une posture professionnelle plus adaptée et élaboration de règles de vie à la cantine en lien avec les classes et les délégués. Formation médiation scolaire mutualisée (Commune, CSCS, école élémentaire).	Difficile de trouver des temps communs aux différents acteurs Manque de lien enseignants/intervenants TAP Impact négatif des protocoles sanitaires et Vigipirate sur les valeurs éducatives et le lien avec les familles Sentiment des adultes (agents, enseignants, animateurs) d'être démunis face à certains comportements d'élèves : gestion de conflit, communication violente, ... Pas d'accueil de l'enfant à l'ALSH si pas inscrit, pb des familles qui n'anticipent pas ou n'informent pas. Impact sur les places. Mise à disposition réciproque de personnels entre la Mairie et les accueils de loisirs (ALSH) : organisation complexe et fragilisée avec la crise sanitaire (équipes multi-positionnées = impact sur plusieurs sites si absence).
<i>Dans les 3 ans à venir, cet objectif doit-il être poursuivi ? Si oui, selon quelle(s) modalité(s) ?</i>	
→ Renforcer la lisibilité des TAP et l'intégration des intervenants dans la vie de l'école : présentation des intervenants en classe, bilans intermédiaires coordinateurs/enseignants/intervenants, évaluation continue, renforcer l'harmonisation des pratiques et objectifs sur les équipes temps méridien/TAP,... → Remettre en place les clefs d'une bonne journée à l'école (respect, politesse, échange) et les partager dans toutes les structures. → Poursuivre la mutualisation de formations sur des problématiques partagées. → CSCS/Mairie : formaliser des temps d'échanges avec l'école pour des situations complexes.	

Objectif 2

Favoriser le vivre ensemble dans le respect des valeurs et des principes républicains

Construire une culture commune et partagée des valeurs républicaines, en termes de droits et devoirs en s'appuyant sur le règlement départemental des écoles et le règlement du temps méridien

Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ?

Points positifs	Difficultés rencontrées
Envie de tous les partenaires d'éduquer les enfants avec des valeurs communes. Valeurs inscrites dans les projets pédagogiques des structures. Notions de droits et de devoirs Des projets communs et des temps forts qui fédèrent autour de valeurs partagées (Semaine de la laïcité, Semaine olympique et paralympique, ...) Exposition « Moi, Jeune citoyen » et « Questions de justice » Implication de la commune dans la formation et le développement d'une culture commune (accompagnement des FRANCAS, formation médiation scolaire). Différentes instances participatives (comité de pilotage, commission restauration, REAAP,...).	Protocoles COVID-19 : vivre ensemble malmené, individualisme fort et tensions exacerbées et violentes entre les enfants. Forte hétérogénéité dans les comportements des enfants Différence de réactions selon les adultes (postures). Manque de communication sur les différents projets entre les entités. Des incohérences entre le règlement de l'école et les autres structures, à vérifier ?

Dans les 3 ans à venir, cet objectif doit-il être poursuivi ? Si oui, selon quelle(s) modalité(s) ?

- Affirmer ces valeurs communes sur les temps scolaires et périscolaires. Les préciser pour les adultes et pour les enfants. Permettre un langage commun.
- Valoriser les valeurs portées par les enfants, ne pas oublier de mettre en avant les qualités humaines. Trouver des manières de favoriser l'attention à l'autre, aux bons gestes entre enfants.
- Poursuivre la formation des adultes (médiation scolaire, Graine de philo, laïcité...)
- Améliorer les relations entre écoles, agents et familles.
- Visites scolaires des lieux symboliques : restaurant scolaire, Mairie, Tribunal, commissariat. Développer la prévention en lien avec la police municipale (sensibilisation en classe : sécurité routière, ...).
- Pérenniser les activités sur la laïcité.

Objectif 3

Lutter contre les inégalités sociales, économiques et culturelles pour une réelle égalité des chances

Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ?

Points positifs

Gratuité et offre diversifiée des TAP
Diversité des animateurs

Tarification modulée de la cantine (mise en place du repas à 1€) et des ALSH

Importance de pouvoir aller dans les lieux culturels (médiathèque, théâtre, cinéma, ...) et d'associer les familles

ALSH : tarification modulée et facilité de paiement pour rendre possible l'accès aux accueils de loisirs

CSCS : secteur Famille-Insertion en lien avec les familles sur les problématiques quotidiennes

Activités d'été gratuites sur le Quartier prioritaire de l'EDM

Actions développées par le REAAP et le CLAS

TPS : mixité sociale et parité filles-garçons

Difficultés rencontrées

Déconstruire les croyances erronées des familles (« médiathèque payante », ...)

Contexte COVID qui empêche l'accès aux activités culturelles et sportives. Perte de lien avec les familles.

Parents d'élèves : activités le mercredi ou le soir en semaine qui peut être une contrainte pour les parents (horaires de travail). Peu d'activités possibles le samedi.

Protocole Covid : pas de repas des adultes à table, impact sur l'accompagnement des enfants et l'éducation au goût. La SEM ne prend plus ses repas au restaurant scolaire.

Dans les 3 ans à venir, cet objectif doit-il être poursuivi ? Si oui, selon quelle(s) modalité(s) ?

- TPS : mise en place de critères pour garantir la mixité sociale lors de la commission TPS
- Mise en place d'un passeport multisport / école multisport pour permettre aux enfants de découvrir plusieurs activités ? Gratuité des sports ?
- Mise en place d'un passeport culturel
- Valoriser l'éveil musical, la musique. Relancer les classes orchestres, développer le lien avec l'Ecole départementale de musique car pas de relais sur le sud Charente.
- Ateliers jeux de société du REAAP
- Remettre les repas des adultes en maternelle et réintégrer la SEM dès que possible à la cantine.

Objectif 4

Favoriser l'épanouissement de tous les enfants dans un cadre sécurisant

Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ?

Points positifs	Difficultés rencontrées
Lien et continuité éducative entre professionnels qui sécurise les enfants, les familles et les professionnels. Des lieux agréables et accueillants, des locaux adaptés. Avoir de l'espace. Formation collective et montée en compétence des agents municipaux et des animateurs. Stabilisation des contrats de travail. Intervenants TAP qualifiés Le positionnement des mêmes adultes sur des temps différents est un repère rassurant pour les enfants Petite Enfance et ATSEM: supervision (psychologues) qui permet de mieux accompagner les familles et les transitions vers l'école.	Locaux pas adaptés (ALSH élémentaire, maternelle du Parc) TAP : temps de transition et la gestion des absents.

Dans les 3 ans à venir, cet objectif doit-il être poursuivi ? Si oui, selon quelle(s) modalité(s) ?

- Locaux accueil de loisirs élémentaire à revoir : extension et configuration de l'existant.
- Inclure davantage les parents.
- Continuer à accompagner les familles sur les difficultés éducatives.
- Nouvelle école maternelle : objectif de mandat.

Objectif 5

Favoriser l'expression et la participation citoyenne des enfants

Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ?

Points positifs

Ecole élémentaire : élection des délégués, participation des enfants à des instances participatives (commission gaspillage alimentaire et climat cantine, implication des enfants dans le règlement de l'école, ...).

Restaurant scolaire : participation menus, anti-gaspillage

TAP : règlement, sanction éducative, évaluation par les enfants en fin de PEDT

Citoyenneté/gestion du patrimoine : participation aux plantations dans la commune demande des enfants au Maire pour organiser une journée de ramassage des déchets en famille (mise en œuvre effective avec les comités de quartier et le conseil citoyen en mai 2019), visite du centre de tri par des classes, entretien des carrés potagers dans les écoles

CSCS : Les pédagogies proposées en ALSH favorisent l'expression et l'implication des enfants. Des ateliers ou espaces d'échanges sont formalisés : Graines de philo pour les primaires et les ados (animation Francas), Samedis Papotis, pour les enfants et leurs parents (animation Francas / référente familles du CSCS), Groupe « échanges de paroles » ALSH primaire, Jeux « d'oralité » en maternelle, Café d'ados, ...

Difficultés rencontrées

CSCS : peu de mobilisation des familles sur des temps d'échanges

Ecole élémentaire : manque de lien et difficulté à fédérer les deux bâtiments M.Curie/J.Prévert .

Participation des délégués au règlement intérieur de l'école : laborieux à faire tous les ans. Difficile d'aller chercher les enfants sur les projets et leur mise en œuvre.

Sentiment d'un manque d'ouverture de l'école sur la vie en dehors de l'école.

Absence des élèves à la commission menus (horaires)

TAP : peu de place à l'expression des enfants

Défaut de communication sur les actions citoyennes (école, CSCS, mairie)

Dans les 3 ans à venir, cet objectif doit-il être poursuivi ? Si oui, selon quelle(s) modalité(s) ?

- Poursuivre les ateliers graines de philo, les cafés de parents
- Des projets communs collège/école et entre écoles (ex : présentation du menu des écoliers par les enfants de l'élémentaire aux enfants de maternelles, invitations réciproques entre les classes de M.Curie/J.Prévert. mieux intégrer les CP et CE1,...)
- Formation Oméga à poursuivre (enfants médiateurs)
- TAP : Rendre les enfants acteurs (possibilité de proposer des activités). Développer l'évaluation avec les enfants
- Ouverture sur l'extérieur du reste de la commune, plus en dehors de la vie de l'école. Elargir le cadre
- Restauration scolaire : faire participer les enfants à la sélection de certains produits, remettre en place des outils d'auto-évaluation sur le gaspillage, la propreté, le savoir-être, ...

Objectif 6

Impliquer les parents dans le processus éducatif

Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ?

Points positifs	Difficultés rencontrées
CSCS : REAAP, actions parentalité, jeux, bien-être et communication. Forte mobilisation sur les actions type conférences, temps festifs, ... Participation de l'APE aux instances participatives (commission restauration, PEDT, ...) Ecole du Parc : café de parents. Elargissement à la TPS prévu. Partenariat école élémentaire/CSCS : orientation des enseignants vers le CSCS. Partenariat utilisé et apprécié des enseignants. REAAP également. Jeux en famille (CSCS/enseignants/parent) sur un samedi matin Covid/Blog : participation des parents et des enfants Petit-déjeuner à l'école + 1 Goûter des enfants de l'ALSH conçu au restaurant scolaire par les habitants de la co-cuisine (CSCS)	APE : difficulté à mobiliser ; Ecoles : Beaucoup d'enfants qui viennent seuls à l'école, pas de lien avec ces familles. Sur les 3 dernières années, baisse de la présence des parents sur la réunion de rentrée. Maternelle : peu d'intérêt démontré par les parents sur les enjeux éducatifs. Les outils du type « cahier de vie » ne fonctionnent pas avec les parents. Pas de retour des familles vers l'école. Fréquence des relations enfants/familles/enseignants : la communication est bonne mais existante uniquement quand quelque chose ne va pas ; Covid/vigipirate : barrière physique qui accentue l'impression de parents en fuite. REAAP : très peu voire pas de parents sur le réseau hors APE. Pas d'engagement des parents sur la durée : temps de réunions, de co-construction d'actions... Peu de communication aux familles sur la cohérence éducative, TAP, projets,...

Dans les 3 ans à venir, cet objectif doit-il être poursuivi ? Si oui, selon quelle(s) modalité(s) ?

- Effet de la crise sanitaire : est-ce que les parents vont davantage solliciter les structures, ou à l'inverse, pas du tout ? impression de manque de partenariat sur des situations où les enseignants se sentent démunis, lien avec la MDS pas satisfaisant, ... Comment réfléchir à une autre approche ?
- Améliorer la visibilité de ce qui est mis en place et de ce qui est vécu par les élèves aux parents : faire rentrer les parents dans les écoles (événements organisés par l'APE), hors temps scolaire, inviter les parents sur le temps méridien et les TAP, capter les parents là où ils sont (activités et manifestations des clubs sportifs, piscine).
- CLAS : mobiliser les parents sur des temps d'animation partagés parents/enfants.
- CSCS : mettre en place des commissions de parents. Poursuivre et renforcer les cafés de parents dans les écoles en partant des besoins des familles. A développer à J. Prévert, en maternelle et à la Maison de la Petite enfance. Refaire des temps collectifs ludiques pour les familles (soirées thématiques).

Objectif 7

Favoriser les mixités : sociale, générationnelle, filles/garçons

Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ?

Points positifs	Difficultés rencontrées
Ecole élémentaire : Priorité du thème égalité fille-garçon à Marie Curie. Sentiment que l'égalité est très ancrée chez les enfants. Maternelles : la différenciation n'existe pas. Projet avec les Petits débrouillards / CESI. Semaine Olympique et Paralympique : permet de sortir du discours en passant par la rencontre, expérimenter la rencontre (avec des sportifs, avec des bénévoles, ...). Projet porteur de rencontres. Semaine de la laïcité. Semaine de l'Egalité f-h. REAAP : actions sur le thème égalité fille-garçon ALSH : visites à la maison de retraite CSCS : groupes d'échanges sur les activités culturelles qui interviennent sur les ALSH TAP : intervenants Conseil des sages et Lire et Faire lire Formation des adultes sur l'égalité f-g, les violences sexistes, aménagements des espaces et jeux (écoles, MPE, ...). Inscription en maternelle : pas de carte scolaire.	Covid : suspension des TAP = moins d'intervenants seniors Egalité f-g : réflexion d'adultes qui peuvent créer chez les enfants des difficultés qui n'existaient pas Littérature stéréotypée. Ecole élémentaire : manque d'ouverture sur l'extérieur. Faire le lien avec d'autres partenaires extérieurs à l'école. Mixité culturelle : apparition en cycle 3 de signe de refus de certaines identités. Cela peut être abordé avec des leviers tels que les TAP, les ateliers graine de philo, ...

Dans les 3 ans à venir, cet objectif doit-il être poursuivi ? Si oui, selon quelle(s) modalité(s) ?

- Poursuivre les actions déjà menées ou suspendues (avec la SEM notamment).
- Renforcer les projets autour de la mixité dans le sport
- Exposition au sein de l'école
- Lien avec Maison de retraite à développer
- Travailler sur le volet littérature pour certains thèmes. Liens avec la médiathèque bien identifié et utilisé.
- Créer des liens avec d'autres partenaires, notamment avec le collège, sur des projets déjà existants dans des thématiques partagées (égalité f-g, environnement)
- Ajouter la mixité culturelle à l'objectif

Objectif 8

Donner aux enfants les clés de compréhension des enjeux et des conséquences liés à notre mode vie actuelle pour favoriser des changements de comportements durables, tant sur le plan du vivre ensemble que du respect de l'environnement.

Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ?

<i>Points positifs</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
Potagers dans les écoles. Gestion du compost restauration/classe ULIS. Poulaiers. Tri papier. Eau des pichets qui étaient récupérées Recyclage encres, piles, bennes à papier (APE). Tables de tri à la cantine et affichage des groupes TAP : notion de conso'acteur, création d'un module développement durable en TAP : gaspillage, potager. Covid : pour l'APE, les enfants ont une prise de conscience entre le devoir (désinfection) et les conséquences (gaspillage, production de déchets). Participation de classes de l'élémentaire au projet de plantation de 8000 arbres par la Commune. Partenariat avec Charente Nature, Jardins d'Isis. CSCS : notions inscrites dans les projets pédagogiques, et mise en œuvre à travers plusieurs projets : Conso malin, Bien dans notre assiette, atelier cuisine (enfants ou parents enfants), atelier art et récup, aménagement du cadre de vie, sensibilisation à l'environnement (balade propreté)...	Ecole élémentaire : Agenda 21, essoufflement. Les enfants ne savent pas ce que c'est. Des habitudes ont été prises (point positif), et par conséquent, moins d'attention et de temps dédiés à cette réflexion. Difficulté éducation au goût car cela peut être interprété comme forcer l'enfant : il faut trouver une juste mesure, accompagner la découverte. Actions anti-gaspi qui régressent ? (utilisation des serviettes, pas de récupération eau des pichets). Revoir les fontaines à eau dans les sanitaires des maternelles : débit d'eau trop important.

Dans les 3 ans à venir, cet objectif doit-il être poursuivi ? Si oui, selon quelle(s) modalité(s) ?

- remise en eau de la mare pédagogique avec les services Techniques municipaux et Charente Nature. Travail sur la biodiversité et les plantations.
- Recommuniquer sur les actions.
- Aménagement des écoles (végétalisation).
- Education au goût : ne pas oublier notre mission d'accompagnement à la découverte des goûts. Faire goûter n'est pas forcer l'enfant : plus on goûte, plus on aime, les enfants s'encouragent.
- 1 délégué EEDD par binôme de délégués ?
- Développer en parallèle du « vivre ensemble » humain déjà abordé (Climat scolaire, école, laïcité, cscs), le « agir ensemble » avec notre environnement.

III. RENOUVELLEMENT DU PEDT POUR LA PERIODE 2021-2024

1. Un contexte en évolution

Si les principaux éléments du diagnostic territorial élaborés en 2013 et 2016 restent aujourd'hui valables, plusieurs évolutions notables doivent être signalées.

Au niveau national, la Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance rend l'instruction obligatoire dès l'âge de 3 ans à la rentrée de septembre 2019 pour lutter contre les inégalités scolaires dès le plus jeune âge. La mise en œuvre de cette loi se traduit localement par une réflexion sur l'année 2020-2021 concernant les moyens pouvant être mis en œuvre pour accueillir un nombre plus important d'enfants n'ayant pas fait l'acquisition de la propreté, sans que cela nuise à la mission éducative de l'école.

En 2020, le nouveau Conseil municipal ré-affirme le caractère prioritaire de l'Education sur la Commune. Le Maire-Adjoint à l'Education et à l'Egalité des chances est en charge de porter la politique des élus en matière d'éducation et de lutte contre les inégalités sur le territoire.

Depuis plusieurs années, la mise en œuvre du PEDT n'a cessé de faire évoluer le partenariat entre les acteurs éducatifs avec, depuis 2020, la redynamisation et l'élargissement de plusieurs instances partenariales (REAAP, commission restauration, commission TPS...).

Cependant, depuis mars 2020, la crise sanitaire a également pu bouleverser des dynamiques établies. La moitié de la période du PEDT 2018-2021 a été consacrée à la gestion de crise pour permettre l'accueil des enfants et des adultes en toute sécurité dans les différentes structures (Petite Enfance, écoles, accueils de loisirs, ...). Des principes éducatifs (cohésion, collectif, communication bienveillante, ...) ont fortement pu être impactés par les mesures sanitaires à faire respecter. Ainsi, les nouvelles organisations en place depuis plus d'un an et demi au moment de ce bilan ont vu certains phénomènes s'accroître (isolement des familles, perte de lien école/parents, augmentation des carences éducatives et affectives, agressivité, non-respect de la règle collective, ...). L'évaluation du PEDT 2018-2021 a tenté de mesurer les effets de la crise sanitaire pour réinterroger les objectifs et priorités des trois prochaines années.

Enfin, la Directrice des Services départementaux de l'Education Nationale a informé la communauté éducative au printemps 2020 de sa décision de supprimer le dispositif « Plus de maître que de classes » à partir de la rentrée de septembre 2021. Malgré la mobilisation des élus, des parents d'élèves et des enseignants, cette décision est confirmée et l'école élémentaire perd un outil supplémentaire de lutte contre les inégalités scolaires au sein du quartier prioritaire de l'Etang des Moines.

2. Objectifs du PEDT 2021-2024

L'action municipale, dans le domaine éducatif, se construit sur le socle des principes et des valeurs républicaines. Elle prend en compte l'état des lieux/diagnostic social de la commune, avec la ferme volonté politique de rétablir l'égalité des chances.

Un principe fédérateur : la charte de la laïcité à l'école, qui concerne également, du point de vue de la collectivité, les temps méridiens (dont la restauration) et périscolaires. Ainsi la gratuité des TAP, un accès facilité à la culture et l'égalité entre les filles et les garçons découlent de ce principe fédérateur.

Conformément à l'analyse du comité de pilotage du PEDT en mars 2021, les objectifs généraux du Projet Educatif Territorial pour la période 2021-2024 sont reconduits pour certains, fusionnés pour d'autres.

Les objectifs généraux validés en comité de pilotage du 11 mars 2021 :

- ✓ **Renforcer et développer la cohérence éducative entre les temps scolaires et tous les temps périscolaires,**
- ✓ **Partager les valeurs de la République et ainsi favoriser le vivre ensemble par une culture commune,**
- ✓ **Encourager les mixités pour une réelle égalité des chances (mixité sociale, culturelle, générationnelle, fille-garçon, ...),**
- ✓ **Favoriser l'expression et la participation citoyenne des enfants,**
- ✓ **Impliquer les parents dans le processus éducatif,**
- ✓ **Encourager des changements de comportements durables par l'Education à l'Environnement et au Développement Durable.**

Sur proposition du 3e groupe de travail lors de l'évaluation, la communauté éducative a validé le principe d'identifier un objectif prioritaire à travailler transversalement au sein du PEDT : **l'implication des parents**, qui doit passer notamment par une **meilleure communication**.

La mise en place d'un ENT à l'école élémentaire peut permettre de faciliter les échanges entre les différents acteurs.

Les écoles, le CSCS et les services municipaux ont traduit ce cadre général en objectifs opérationnels qu'ils s'engagent à poursuivre ou à mettre en œuvre au sein de leur organisation. Le détail des objectifs opérationnels par entité est joint en annexe au présent document et fera l'objet d'un retour annuel en comité de pilotage.

3. Organisation 2021-2024

4.1 Horaires

Ecoles Maternelles

Suite au consensus établi en conseil d'école des deux écoles maternelles, l'organisation en place depuis 2018 est maintenue pour la rentrée 2021.

8h20	8h30	11h30	13h20	16h20
Lundi	Accueil enseignant	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement
Mardi	Accueil enseignant	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement
Mercredi				
Jeudi	Accueil enseignant	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement
Vendredi	Accueil enseignant	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement

Ecole élémentaire

Pour la rentrée 2021, en l'absence d'un consensus clair de la communauté éducative sur les rythmes scolaires à l'issue du Conseil d'école du 16 mars 2021, l'organisation en place depuis 2019 sera maintenue sur décision de la Directrice académique.

✓ Bâtiment Jacques Prévert

8h30	8h40	11h45	13h20	14h50	16h
Lundi	Accueil enseignant	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	TAP
Mardi	Accueil enseignant	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	
Mercredi	Accueil enseignant	Enseignement	12h		
Jeudi	Accueil enseignant	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	
Vendredi	Accueil enseignant	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	TAP

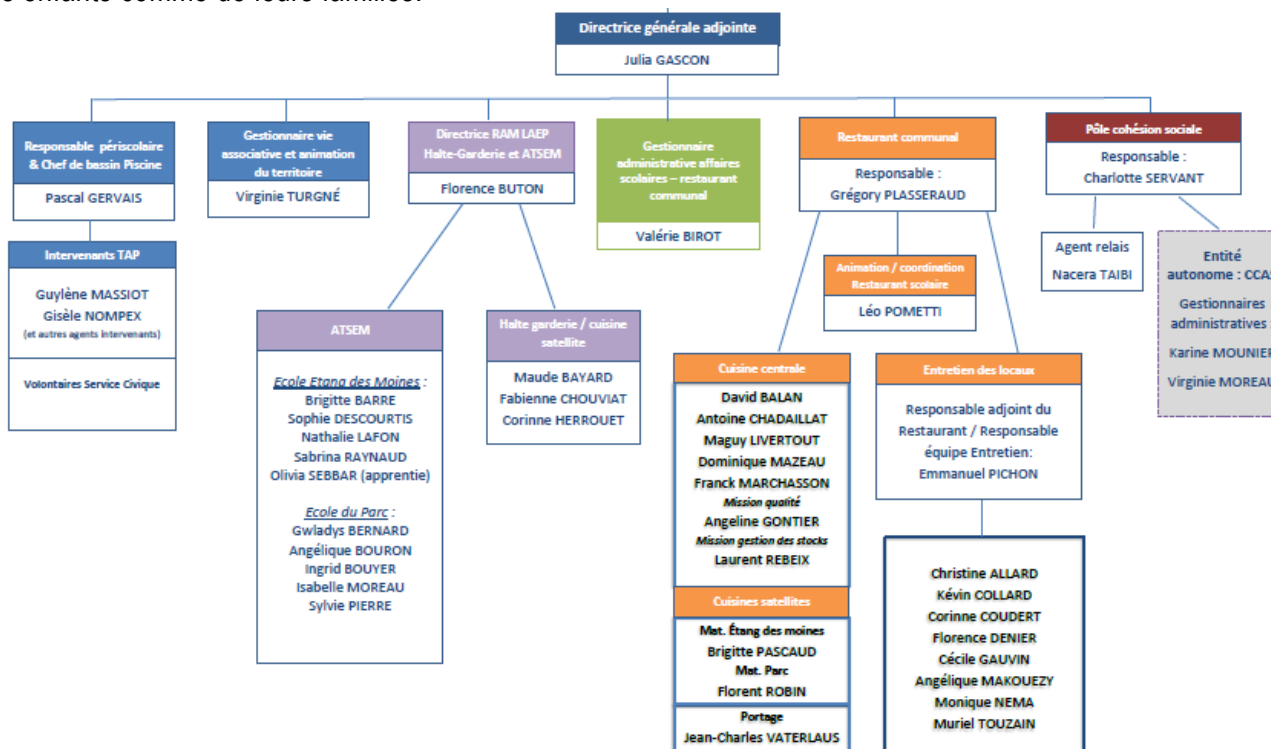
✓ **Bâtiment Marie Curie**

	8h30	8h40	12h10	13h45	14h55*	16h
Lundi	Accueil enseignant	Enseignement	Pause méridienne	TAP	Enseignement	
Mardi	Accueil enseignant	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement		
Mercredi	Accueil enseignant	Enseignement	12h			
Jeudi	Accueil enseignant	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement		
Vendredi	Accueil enseignant	Enseignement	Pause méridienne	TAP	Enseignement	

*Afin de faciliter la transition TAP/classe, il est convenu avec les enseignants qu'ils reprendront les élèves à partir de 14h45 dans la cour de récréation (hors temps d'enseignement).

4.2 Coordination et intervenants

La coordination du PEDT est assurée par la Direction Education, Jeunesse, Vie associative, Développement Durable et Cohésion sociale de la commune en lien étroit avec les Directeurs d'écoles et le Centre socio-culturel et sportif. Regroupant les services Petite Enfance, périscolaires, vie associative et Cohésion sociale, la Direction Education permet une coordination du projet éducatif en transversalité des problématiques rencontrées dans la vie des écoles et de la communauté éducative en favorisant des entrées multiples auprès des enfants comme de leurs familles.



Dans les écoles maternelles, la Directrice de la Maison de la Petite enfance en charge de l'encadrement des ATSEM assure la coordination du temps méridien en lien avec le service Restauration scolaire et les cuisines-satellites des écoles, ainsi qu'avec les animateurs ALSH intervenant sur ce temps.

En élémentaire, un coordinateur assure l'organisation et le lien avec l'ensemble des intervenants sur la pause méridienne et les TAP. Il est secondé par un responsable de la Vie associative et la gestionnaire des affaires scolaires pour l'exécution et le suivi des procédures administratives et budgétaires.

Les groupes de TAP sont pris en charge par différents intervenants :

- ✓ des agents communaux (éducateur, animatrices,...)
- ✓ des professionnels de l'animation (animateurs ALSH, éducateurs sportifs, intervenants auto-entrepreneurs ...)
- ✓ des bénévoles d'associations de la commune (Lire et Faire Lire,...)

La commune a également affecté des agents pour accompagner les groupes qui doivent se déplacer pour rejoindre les lieux d'animation. Deux jeunes en Service civique sont également positionnés sur l'organisation des TAP, ils peuvent être accompagnateurs comme animateurs selon leur profil, projet professionnel et appétence pour l'animation d'un atelier. Ils sont associés à l'exécution de l'évaluation continue des TAP.

Les objectifs et les modalités de mise en œuvre des TAP font l'objet d'un projet pédagogique élaboré par le coordinateur en lien avec la Direction et les intervenants. Ce document est le cadre de référence des temps d'activités périscolaires auquel chaque intervenant souscrit. A la rentrée 2021-2022, il est communiqué aux enseignants et aux familles par le biais de l'association des Parents d'élèves et du blog des TAP sur l'Espace Numérique de Travail de l'école (ENT One). Ce projet pédagogique est joint au présent document en annexe.

4.3 La programmation des temps d'activités périscolaires

Mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires qui vise à améliorer les conditions d'apprentissage des enfants, les temps d'activité périscolaire sont construits autour de 3 axes :

- ✓ contribuer à l'épanouissement des enfants par la découverte et la pratique d'activités variées ;
- ✓ favoriser le vivre ensemble par des activités de coopération favorisant la dynamique de groupe et des projets collectifs ;
- ✓ être complémentaires des temps d'apprentissages scolaires et ainsi participer à l'acquisition de compétences scolaires et non scolaires.

Les différentes activités sont programmées sous forme de cycles entre chaque période de petites vacances. Les groupes sont constitués en début d'année et tournent tout au long de l'année sur une variété d'activités. Les enfants n'ont donc pas le choix mais peuvent découvrir des activités qu'ils ne connaissent pas. La planification essaie de ne pas attribuer ces créneaux aux mêmes groupes sur toute l'année.

Les intervenants ont pour consigne d'inciter tous les enfants à participer à l'activité proposée sans « obliger » un enfant qui préférerait rester en observation sans s'engager. Il doit cependant rester calme pour ne pas gêner le reste du groupe.

Les enfants sont valorisés par la présentation de leurs productions soit en fin de chaque cycle, entre enfants, animateurs et enseignants pour les ateliers musique, danse et hip-hop par exemple ; soit en fin d'année sous forme d'exposition accessible aux familles pour les productions « matérielles » (arts plastiques, couture, bricolage par exemple).

On cherche également à mobiliser les intervenants sur les projets éducatifs et/ou culturels construits à l'échelle de la commune (REAAP, programmation culturelle, Semaine Olympique et paralympique, Semaine de l'Egalité filles-garçons, semaine de la Laïcité, lien entre le label Terre de Jeux et le projet Génération 2024 à l'école

élémentaire ...).

Les animateurs et intervenants conçoivent des projets d'activités périscolaires permettant aux enfants de découvrir différentes disciplines. Qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques ou ludiques, les activités doivent prendre en compte les spécificités et les besoins de chaque tranche d'âge et permettre aux enfants de se dépenser, de s'amuser, de se cultiver en développant les notions du « vivre ensemble ».

Afin d'offrir un parcours d'activités varié et de répondre aux axes éducatifs du PEDT, les cycles programmés s'inscrivent dans les thématiques suivantes :

Education à la santé et développement du « vivre ensemble » :

- ✓ animations et activités sportives (basket, judo, rugby, tennis de table, multisport, jeux d'opposition, de balles, ...)
- ✓ animations et activités autour du « care », du bien-être de l'enfant (brain gym, relaxation, sophrologie, méditation, ...)
- ✓ animations et activités autour de l'éducation à l'environnement (jardinage, sensibilisation au gaspillage alimentaire, revalorisation des déchets, sensibilisation à la protection de la faune et de la flore,...)

Accès à la culture et développement du « vivre ensemble » :

- ✓ expression théâtrale et corporelle (mimes, danse, théâtre, jeux de rôles, ...)
- ✓ découverte autour du livre (atelier lecture, illustration, découverte d'auteur,...)
- ✓ initiation arts visuels (arts plastiques, vidéo, photographie, ...)
- ✓ éveil musical (découverte d'instruments, chant, percussions corporelles,...)

4.4 Suivi – évaluation

Le suivi et l'évaluation du PEDT sont assurés par un comité de pilotage dédié. Cependant, l'expérience des années passées nous incite à multiplier les échanges inter-acteurs permettant une régulation et un réajustement dans la mise en œuvre des objectifs du PEDT. L'évaluation 2018-2021a fait émerger la nécessité de développer l'évaluation en définissant des indicateurs sur les actions mises en œuvre par chaque acteur du PEDT.

Concernant les TAP, l'évaluation du projet permet de prendre du recul, d'émettre des constats, de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques.

Dans un souci d'amélioration continue de nos actions, elle permet de vérifier la pertinence et la cohérence du projet ; entre d'une part les objectifs de départ et les finalités définies et d'autre part le fonctionnement quotidien.

La méthode d'évaluation que nous avons choisie vise à augmenter la qualité du projet dans une démarche partenariale et de confiance. Les résultats de l'évaluation nous permettrons :

- D'émettre des recommandations pour une amélioration future,
- De déterminer quelles sont nos forces et nos faiblesses,
- D'assurer la mise en place d'activité garantissant la sécurité physique et affective des enfants (locaux adaptés à l'activité, activité adaptée à l'âge des enfants ...),
- De proposer une programmation répondant mieux aux besoins de l'enfant.

Les outils utilisés pour évaluer sont :

- l'évaluation courante sur le terrain avec les équipes, les enfants, les familles,
- l'évaluation par période en réunion pédagogique,

- l'évaluation de l'année (synthèse des grilles d'évaluation de tous les intervenants),
- la prise en compte des recommandations faites pendant les conseils d'école.

Les conseils d'école

En accord avec l'école élémentaire, il a été convenu d'inscrire systématiquement à l'ordre du jour des conseils d'écoles un point sur les TAP, participant notamment à une meilleure information des parents.

La caisse des écoles

Depuis 2016, la commune a souhaité de renforcer la structuration de la caisse des écoles afin d'y intégrer systématiquement l'ensemble des dépenses liés à la scolarisation des enfants et de pouvoir opérer une lecture analytique de ces dépenses par rapport au budget communal. Depuis 2021, la structuration analytique du budget est renforcée et permet un suivi précis et spécifique du financement des TAP. Ainsi, les membres de cette instance (directeurs d'écoles, représentants des parents notamment) ont une meilleure connaissance de l'impact budgétaire des choix opérés par la collectivité en accord avec ses partenaires.

Le comité de pilotage

Le suivi et l'évaluation du PEDT nécessite de rassembler un panel d'acteurs représentatifs de la société civile afin de partager les savoirs, les compétences, les expériences pour une vision globale et cohérente. C'est pourquoi, il a été décidé de proposer à différentes associations, institutions, agents municipaux, représentants des intervenants TAP de rejoindre le comité de pilotage.

Les membres :

- ✓ Municipalité, dont le Maire et l'adjoint à l'Education et à l'Egalité des chances
- ✓ Direction des services départementaux de l'éducation nationale : la Directrice académique des services de l'éducation nationale ou son représentant
- ✓ DDCSPP, unité des politiques éducatives, jeunesse, sports et vie associative
- ✓ Caisse d'Allocations Familiales
- ✓ Département : maison des solidarités (MDS)
- ✓ Personnel municipal (Direction Education dont ATSEM, restaurant scolaire, Service Culture...)
- ✓ Équipes enseignantes, dont RASED
- ✓ Représentants des parents d'élèves,
- ✓ Centre socioculturel et sportif (Présidente, Directeur, responsables des accueils de loisirs, du secteur familles),
- ✓ Office municipal des sports (OMS) ; clubs sportifs impliqués ; intervenants TAP.

Le comité de pilotage a pour rôle de :

- ✓ être garant de la démarche (suivre l'avancée des différentes étapes dans le temps, (re)définir des objectifs, garantir la participation de tous les acteurs),
- ✓ permettre de partager de l'information entre les différents acteurs
- ✓ faire des propositions d'actions,
- ✓ renvoyer les décisions vers les organes délibérants des différents acteurs représentés pour des sujets les concernant (respect de la loi républicaine et des attributions du conseil municipal, Bureau et conseil d'administration d'associations ou d'établissements scolaires),
- ✓ prendre des décisions pour les sujets ne nécessitant pas la validation d'un organe délibérant.

Le comité de pilotage se réunira en milieu d'année scolaire afin d'identifier les points forts et les difficultés rencontrées ainsi qu'en amont des Conseils d'écoles du dernier trimestre afin de proposer d'éventuelles évolutions d'organisation pour la rentrée suivante à la validation des conseils d'écoles et du Conseil Municipal le cas échéant.

IV. ANNEXES

1. Organisation des TAP

1.1 Tableau des activités

activité	LUNDI						VENDREDI					
	13h40 - 14h50			14h50 - 16h00			13h40 - 15h50			14h50 - 16h00		
	MARIE CURIE 16 Groupes			JACQUES PREVERT 12 Groupes			MARIE CURIE 16 Groupes			JACQUES PREVERT 12 Groupes		
	groupe	encadrement	lieu	groupe	encadrement	lieu	groupe	encadrement	lieu	groupe	encadrement	lieu
ALSH		Hélène	Nuage		Hélène	Nuage		Patricia	Nuage		Patricia	Nuage
		Vincent	Nuage		Vincent	Nuage		Vincent	Nuage		Vincent	Nuage
		Marc	Nuage		Marc	Nuage		Cécile	Nuage		Cécile	Nuage
Basket		Aymeric + Muriel	Gymnase ZAC		Aymeric + SC	Gymnase ZAC		Aymeric + SC	Gymnase ZAC		Aymeric + SC	Gymnase ZAC
		Aymeric + Muriel	Gymnase ZAC		Aymeric + SC	Gymnase ZAC		Aymeric + SC	Gymnase ZAC		Aymeric + SC	Gymnase ZAC
Judo – Chambara		Fanny + SC	Dojo		Fanny + Guylène	Dojo		Fanny + Guylène	Dojo		Fanny + Guylène	Dojo
		Fanny + SC	Dojo		Fanny + Guylène	Dojo		Fanny + Guylène	Dojo		Fanny + Guylène	Dojo
Modern Jazz		Flora	Salle arts plastiques M.C		Flora	Théâtre		Flora	Salle arts plastiques M.C		Flora	Théâtre
Musique		EDM	Salle musique CSCS		EDM	Salle musique CSCS		EDM	Théâtre		EDM	Salle d'activités CSCS
		EDM	Salle musique CSCS									
Théâtre		Théâtre	Théâtre CSCS					Théâtre	salle d'activités CSCS			
Lire et F.L. / Médiathèque					Bénévoles/agent	Médiathèque		Bénévoles/agent	Médiathèque			
Sophrologie											Marline Pilot	Salle informatique M.C
Développement durable / initiation secourisme					Muriel + Nacéra	Salle informatique M.C		Muriel	Salle informatique M.C			
Rugby		Nicolas + Guylène	Stade / Préau					Nicolas	Stade / Préau			
		Nicolas + Guylène	Stade / Préau									
Echecs		Echiquier C	ancien atelier					Echiquier C	ancien atelier			
Brain gym		Emeline Metayer	salle informatique MC		Emeline Metayer	salle PDMQDC						
Francas (graine de philo / journal des TAP)		Francas + Nacéra	Salle d'activités CSCS					Francas	Maison du projet		Francas + Muriel	Maison du projet
Hip Hop								Elsa Fredon	salle musique CSCS		Elsa Fredon	salle musique CSCS
Pascal												

1.2 Exemple de répartition des élèves pour les TAP de l'année scolaire 2021-2022

Lundi 14h50 16h JACQUES PREVERT							
activité	encadrement	période 1	période 2	période 3	période 4	période 5	période 6
ALSH	HELENE	5	10	8	9	7	6
ALSH	VINCENT	6	11	1	6	12	5
ALSH	MARC	7	12	2	5	9	7
BASKET	AYMERIC	1	3	9	1	3	9
BASKET	AYMERIC	2	4	10	2	4	10
JUDO	FANNY	3	1	11	3	1	11
JUDO	FANNY	4	2	12	4	2	12
MODERN JAZZ	FLORA	8	5	3	7	6	8
MUSIQUE	Johann	9	6	4	8	5	3
LIRE ET FAIRE LIRE	BENEVOLES	10	7	5	12	11	4
DEV.DURABLE	MURIEL	11	8	6	11	10	2
Gym	EMELINE	12	9	7	10	8	1

Vendredi 14h50 16h JACQUES PREVERT							
activité	encadrement	période 1	période 2	période 3	période 4	période 5	période 6
ALSH	PATRICIA	1	4	6	3	9	2
ALSH	VINCENT	2	9	5	2	4	1
ALSH	DOLORES	3	10	7	1	12	3
BASKET	AYMERIC	5	7	11	5	7	11
BASKET	AYMERIC	6	8	12	6	8	12
JUDO	FANNY	7	5	9	7	5	9
JUDO	FANNY	8	6	10	8	6	10
MODERN JAZZ	FLORA	4	1	2	11	3	5
MUSIQUE	JOHANN	12	2	1	10	11	7
SOPHRO	MARTINE	9	3	4	12	10	6
FRANCAS	FRANCAS MURIEL	10	11	3	4	2	8
HIP HOP	ELSA	11	12	8	9	1	4

Vendredi 13h40 14h50 MARIE CURIE							
activité	encadrement	période 1	période 2	période 3	période 4	période 5	période 6
ALSH	PATRICIA	G	A	D	H	M	K
ALSH	VINCENT	H	C	O	I	L	A
ALSH	DOLORES	J	I	A	E	K	M
BASKET	AYMERIC	C	G	K	O	C	G
BASKET	AYMERIC	D	H	L	P	D	H
JUDO	FANNY	A	E	I	M	A	E
JUDO	FANNY	B	F	J	N	B	F
MODERN JAZZ	FLORA	I	J	H	L	G	N
MUSIQUE	Johann	O	P	M	A	N	B
THEATRE	HELENE	F	D	E	B	P	I
LIRE ET FAIRE LIRE	MEDIATHEQUE	L	K	F	J	H	C
DEV.DURABLE	MURIEL	M	N	P	F	I	J
RUGBY	NICOLAS	P	M	N	G	O	P
ECHecs	BENEVOLES	K	L	B	C	E	D
FRANCAS	FRANCAS	E	B	C	D	F	O
HIP HOP	ELSA	N	O	G	K	J	L

Lundi 13h40 14h50 MARIE CURIE							
activité	encadrement	période 1	période 2	période 3	période 4	période 5	période 6
ALSH	HELENE	L	O	E	C	H	B
ALSH	VINCENT	M	K	F	D	G	N
ALSH	MARC	N	P	G	J	O	D
BASKET	AYMERIC	A	E	I	M	A	E
BASKET	AYMERIC	B	F	J	N	B	F
JUDO	FANNY	C	G	K	O	C	G
JUDO	FANNY	D	H	L	P	D	H
MODERN JAZZ	FLORA	O	M	H	I	F	P
MUSIQUE	Johann	E	A	C	G	I	K
MUSIQUE	Johann	F	B	D	H	J	L
THEATRE	HELENE	K	L	P	B	P	C
RUGBY	NICOLAS	G	C	A	E	K	I
RUGBY	NICOLAS	H	D	B	F	L	J
ECHecs	BENEVOLES	I	J	M	A	N	O
BRAIN GYM	EMELINE	P	N	O	L	E	M
GRAINE PHILO	NACERA FRANCAS	J	I	N	K	M	A

2. Production des groupe de travail sur l'évaluation des objectifs du PEDT 2018-2021

EVALUATION DES OBJECTIFS DU PEDT 2018-2021 PAR LA COMMUNAUTE EDUCATIVE COURONNAISE GROUPES DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRES - 14 et 28 JANVIER, 04 FEVRIER 2021

Objectifs du PEDT	Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ? POINTS POSITIFS	Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ? DIFFICULTES RENCONTREES	Dans les 3 ans à venir, cet objectif doit-il être poursuivi ? Si oui, selon quelle(s) modalité(s) ?
Renforcer et développer les cohérences temps scolaires / temps d'activités périscolaires, tant sur le plan des valeurs éducatives que sur les programmes d'activités en s'appuyant sur les projets d'écoles, le projet éducatif et/ou pédagogique des ALSH et de l'ensemble des acteurs éducatifs.	Ecole du Parc : + de lien entre agents, animateurs et enseignants depuis 2020 qui permet plus de fluidité dans l'organisation et la transmission d'informations. Intégration de la cuisine-satellite dans le fct de l'école. Maison Petite Enfance (MPE) : langages, postures communes des professionnels école/MPE/ALSH = impact positif sur transition MPE/ALSH/écoles, relais qui rassure les familles et renforce le lien entre partenaires sur des situations particulières. Ecole élémentaire : cohérence sur les règles communes dans l'utilisation des espaces communs mairie/alsh/écoles. Mise en place des cahiers jaunes qui facilite la liaison cantine/classe et enseignants/agents/délégués de classe. Association de Pascal aux réunions de délégués Menus des écoliers : favorise le lien agents/classes. Formation médiation scolaire qui a permis de créer du lien entre professionnels enseignants / mairie / CSCS Motivation des agents municipaux pour lier avec l'équipe éducative Accompagnement des FRANCAS sur le temps méridien pour accompagner la posture professionnelle des agents de la restauration auprès des enfants TAP : cohérence + forte depuis la mise en place de groupes-classes (COVID) CSCS : cohérence éducative peut être travaillée et facilitée au travers de : - différents temps de concertation : conseil d'école (depuis 2 ans), commission restauration, PEDT, CEJ, REAAP .. - projets partagés : égalité, quartier à partager, médiation scolaire, communication bienveillante, laïcité - mutualisation de personnel (mairie, CSCS) intervenant sur différents temps d'animation/de prise en charges des enfants (ALSH, temps méridien, TAP ...) - d'espaces communs (cour) ou locaux (écoles, ALSH, CSCS etc.)	Continuité des cahiers jaunes plus difficile à imaginer sur les TAP Trouver des temps communs école/mairie/CSCS pour échanger entre adultes Parents d'élèves : temps d'accueil et du matin trop courts depuis les protocoles COVID (arrivées et sorties échelonnées, pas de temps d'échanges avec les enseignants). Elémentaire : des agents du temps méridien sont démunis face à certains comportements d'enfants accentués avec les protocoles COVID, les agents ont tendance à se tourner vers les enseignants pour gérer des comportements d'élèves Pas d'accueil de l'enfant à l'ALSH si pas inscrit, pb des familles qui n'anticipent pas ou n'informent pas Mise à disposition réciproques de personnels entre la Mairie et les accueils de loisirs (ALSH) : organisation complexe et fragilisée avec la crise sanitaire (équipes multi-positionnées = impact sur plusieurs sites si absence ou adulte identifié cas contact à risque).	Voir comment mettre en place les cahiers jaunes aussi sur les TAP en élémentaire. Animateurs TAP : pourraient se présenter aux enseignants et aux enfants en début de cycle Remettre en place les clés d'une bonne journée à l'école (respect, politesse, échange) : à présenter aussi aux différentes entités pour relais Maternelle : des formations communes enseignants/atsem en dehors des questions courantes de l'école Renforcer les cohérences autour des valeurs éducatives. Rdv trimestriel pour échanger sur l'organisation globale. Mieux communiquer Rythme temps scolaires / temps d'activité : régularité sur 4 jours (avec TAP tous les jours) CSCS/Mairie : formaliser des temps d'échanges avec l'école pour des situations complexes. Renforcer l'harmonisation des pratiques et objectifs sur les équipes temps méridien/TAP. Modifier l'objectif : cohérence éducative entre le temps scolaire et tous les temps périscolaires.
Favoriser le vivre ensemble dans le respect des valeurs et des principes républicains Construire une culture commune et partagée des valeurs républicaines, en termes de droits et devoirs en s'appuyant sur le règlement départemental des écoles et le règlement du temps méridien	Droits/devoirs : notions importantes (convention de l'enfant) Valeurs de laïcité, d'équité et d'humanité, de vie en collectif Des projets communs et des temps forts qui fédèrent autour de valeurs partagées (Semaine de la laïcité, Semaine olympique et paralympique) Envie de tous les partenaires d'éduquer les enfants avec des valeurs communes. Valeurs inscrites dans les projets pédagogiques des structures. Exposition « Moi, Jeune citoyen » et « Questions de justice » Implication de la commune dans la formation et le développement d'une culture commune (accompagnement des FRANCAS, formation médiation scolaire). Différentes instances participatives (comité de pilotage, commission restauration, REAAP ...).	En maternel, interrogation sur ce que les valeurs portées veulent dire pour les enfants sur le respect de l'autre. Ce que l'on peut demander aux enfants au nom du respect de l'autre. COVID : vivre ensemble malmené, individualisme fort et tensions exacerbées et violentes entre les enfants. Forte hétérogénéité dans les comportements des enfants Différence de réactions selon les adultes Familles : pas suffisamment réactives. A partir de quel « niveau » faut-il faire intervenir les familles ? Manque de communication sur les différents projets entre les entités Des incohérences entre le règlement de l'école et les autres structures ?	Affirmer ces valeurs communes sur les temps scolaires et périscolaires. Les préciser pour les adultes et pour les enfants. Permettre un langage commun. Valoriser les valeurs portées par les enfants, ne pas oublier de mettre en avant les qualités humaines (en élémentaire, dans les cahiers jaunes par exemple ?). Trouver des manières de favoriser l'attention à l'autre, aux bons gestes entre enfants. Poursuivre la formation des adultes. 2021 : suite formation médiation scolaire et formation Graine de philo animateurs CSCS et agents municipaux. Mairie : réflexion sur formation laïcité. Améliorer les relations entre écoles, agents et familles Visite du restaurant scolaire, de la Mairie, du Tribunal, du commissariat. Développer la prévention en lien avec la nouvelle police municipale (sensibilisation en classe : sécurité routière, ...) Pérenniser les activités sur la laïcité.

Objectifs du PEDT	Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ? POINTS POSITIFS	Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ? DIFFICULTES RENCONTREES	Dans les 3 ans à venir, cet objectif doit-il être poursuivi ? Si oui, selon quelle(s) modalité(s) ?
Lutter contre les inégalités sociales, économiques et culturelles pour une réelle égalité des chances	TPS : mixité sociale et parité filles-garçons Importance de pouvoir aller dans les lieux culturels (médiathèque, théâtre, cinéma,...) et d'y associer les familles Gratuité et offre diversifiée des TAP Covid = réduction des groupes TAP à 12 enfants, plus de confort pour les enfants et les intervenants = impact positif sur l'animation et l'accès à l'activité Restauration scolaire : tarification modulée de la cantine et mise en place du repas à 1€ en 2019 ALSH : tarification modulée et facilité de paiement pour rendre possible l'accès aux accueils de loisirs CSCS : secteur Famille-Insertion en lien avec les familles sur les problématiques quotidiennes (emploi, santé, formation numérique, parentalité,...). Activités d'été gratuites sur le Quartier prioritaire de l'EDM CLAS : accompagnement à la scolarité en lien avec des professionnels extérieurs (art, radio, expression...).	Déconstruire les croyances erronées des familles (= médiathèque payante "...). Contexte COVID qui empêche l'accès aux activités culturelles et sportives Parents d'élèves : activités le mercredi ou le soir en semaine qui peut être une contrainte pour les parents (horaires de travail). Peu d'activités possibles le samedi. Protocole Covid : pas de repas des adultes à table, impact sur l'accompagnement des enfants et l'éducation au goût. La SEM ne prend plus ses repas depuis la crise sanitaire.	TPS : mise en place de critères pour favoriser la mixité sociale lors de la commission TPS si plus de demandes d'inscription que de places. Mise en place d'un passeport multisport / école multisport pour permettre aux enfants de découvrir plusieurs activités ? Gratuité des sports ? Mise en place d'un passeport culturel Valoriser l'éveil musical, la musique. Relancer les classes orchestres, dvp le lien avec l'Ecole départementale de musique car pas de relais sur le sud Charente. Ateliers jeux de société du REAAP Remettre les repas des adultes en maternelle dès que possible Réintégrer la SEM dès que possible à la cantine
Favoriser l'épanouissement des tous les enfants dans un cadre sécurisant	Lien et continuité éducative entre professionnels qui sécurise les enfants, les familles et les professionnels. Des lieux agréables et accueillants, des locaux adaptés. Avoir de l'espace. Formation collective (communication non violente, médiation scolaire) et montée en compétence des agents municipaux et des animateurs. Stabilisation des contrats de travail (renforcement équipes animateurs, recrutement des services civiques en CDD pour terminer l'année avec la même équipe). Intervenants TAP qualifiés (carte professionnelle d'éducateur sportif, BAFA, BPJEPS, ETAPS, formations spécialisées) Le positionnement des mêmes adultes sur des temps différentes est un repère rassurant pour les enfants Petite Enfance et ATSEM: accompagnement par des professionnels (psychologues) sur des troubles du comportement, permet de mieux accompagner les familles et les transitions vers l'école.	Locaux de l'accueil de loisirs élémentaire : pas adaptés TAP : temps de trajets / temps d'activité, les enfants reviennent parfois trop tôt de TAP. Ce qui est compliqué, c'est le temps de transition et la gestion des absents. Certains enfants à Marie Curie = subissent - les TAP. Un enfant ne peut pas changer de groupe si l'intervenant ne lui = plaît = pas. Ecole du Parc : pb isolation et insonorisation	Locaux accueil de loisirs élémentaire à revoir : extension et configuration de l'existant. Inclure davantage les parents Continuer à accompagner les familles sur les difficultés éducatives Nouvelle école maternelle : calendrier et programmation très étalée car obligation de passer par un concours d'architecte et différents procédures. Objectif de mandat.

Objectifs du PEDT	Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ? POINTS POSITIFS	Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ? DIFFICULTES RENCONTREES	Dans les 3 ans à venir, cet objectif doit-il être poursuivi ? Si oui, selon quelle(s) modalité(s) ?
Favoriser l'expression et la participation citoyenne des enfants	Ecole élémentaire : fonctionnement des délégués (vraie élection, carte d'électeur, réunions des délégués), participation des délégués de classes (commission gascillage alimentaire et climat cantine, lien avec le service Restauration scolaire, implication des enfants dans le règlement de l'école, mise à jour des 8 clefs et présentation par les délégués aux classes). Menus des écoliers. Rencontre des classes avec le Maire pour des interviews. Participation des enfants aux plantations des espaces verts de la Ville (arbres fruitiers, plantes aromatiques). Participation des enfants aux cérémonies au monument aux morts. Lettre d'une classe de CM2 au Maire pour lui demander d'organiser une journée de ramassage des déchets en famille (mise en œuvre effective avec les comités de quartier et le conseil citoyen en mai 2019) Citoyenneté/gestion du patrimoine : visite du centre de tri par des classes, entretien des carrés potagers dans les écoles Opportunité de participer à des activités variées en TAP. Evaluation des TAP qui inclut les enfants et à renouveler chaque année. CSCS : Les pédagogies proposées en ALSH favorisent l'expression et l'implication des enfants. Des ateliers ou espaces d'échanges sont formalisés : - Graines de philo pour les primaires et les ados (animation Francas) - Samedis Papotis, pour les enfants et leurs parents (animation Francas / référente familles du CSCS) - Groupe - échanges de paroles - ALSH primaire - Jeux - d'oralité - en maternelle - Café d'ados	CSCS : Mobilisation des familles sur des temps d'échanges Ecole élémentaire : manque de lien et difficulté à fédérer bâtiments M. Curie/J. Prévart. Participation des délégués au règlement intérieur de l'école : laborieux à faire tous les ans, beaucoup de temps pour peu de modifications. Sentiment d'un manque d'ouverture de l'école sur la vie en dehors de l'école. Absence des élèves à la commission menus (horaires) Difficile d'aller chercher les enfants sur les projets et leur mise en œuvre TAP : place à l'expression des enfants Défaut de communication sur les actions citoyens (école, CSCS, mairie)	Poursuivre les ateliers graines de philo, les cafés de parents Des projets communs collège/école Présentation du menu des écoliers par les enfants de l'élémentaire aux enfants de maternelles Formation Oméga à poursuivre (enfants médiateurs) Formation Graine de philo prévue en 2021 (animateurs + agents municipaux) Invitations réciproques entre les classes de M. Curie/J. Prévart. Mieux intégrer les CP et CE1. Rendre les enfants acteurs (possibilité de proposer des activités). Développer l'évaluation des TAP avec les enfants et les animateurs. Ouverture sur l'extérieur du reste de la commune, plus en dehors de la vie de l'école. Elargir le cadre Restauration scolaire : faire participer les enfants à la sélection de certains produits, remettre en place des outils d'auto-évaluation sur le gaspillage, la propreté, le savoir-être, ...
Impliquer les parents dans le processus éducatif	CSCS : REAAP, actions parentalité, jeux, bien-être et communication. Forte mobilisation sur les actions type conférences, temps festifs, ... Participation de l'APE aux instances participatives : commission restauration, PEDT, ... Ecole du Parc : café de parents sur le temps scolaire très apprécié et à maintenir au sein de l'école. Début d'un travail TPS/CSCS sur des cafés de parents. Partenariat école élémentaire/CSCS : orientation des enseignants vers le CSCS. Partenariat utilisé et apprécié des enseignants. REAAP également. Jeux en famille (CSCS/enseignants/parent) sur un samedi matin Covid : enseignants en soutien aux familles, sentiment d'être rentrés dans les maisons, les familles. Blog : participation des parents, films des enfants sur des défis Petits-déjeuners à l'école 1 Goûter des enfants de l'ALSH conçu au restaurant scolaire par les habitants de la co-cuisine (CSCS)	REAAP : très peu voire pas de parents sur le réseau hors APE. Pas d'engagement des parents sur la durée : temps de réunions, de co-construction d'actions... Beaucoup d'enfants qui viennent seuls à l'école, pas de lien avec ces familles. Sur les 3 dernières années, baisse de la présence des parents sur la réunion de rentrée. APE : difficulté à mobiliser Ecole du Parc : confusion école/garderie, pas d'intérêt des parents sur les enjeux éducatifs. Ce sont les enseignants qui vont au-devant des familles, et non plus l'inverse. Covid/vigilante : barrière physique qui accentue l'impression de parents en fuite. Continuité éducative : difficulté de certains enseignants sur la limite entre le personnel et le professionnel (ex : utilisation des portables personnels). Fréquence des relations enfants/familles/enseignants : la communication est bonne mais existante uniquement quand quelque chose ne va pas Les outils du type - cahier de vie - ne fonctionnent pas avec les parents. Pas de retour des familles vers l'école.	Effet de la crise sanitaire : est-ce que les parents vont davantage solliciter les structures, ou à l'inverse, pas du tout ? CLAS : mobiliser les parents sur des temps d'animation partagés parents/enfants CSCS : mettre en place des commissions de parents Poursuivre et renforcer les cafés de parents dans les écoles en partant des besoins des familles. A développer à J. Prévart, en maternelle et à la Maison de la Petite enfance. Refaire des temps collectifs ludiques pour les familles (soirées thématiques) Inviter les parents sur le temps méridien et les TAP. Capter les parents là où ils sont (activités et manifestations des clubs sportifs, piscine). Faire rentrer les parents dans les écoles (événements organisés par l'APE), hors temps scolaire Ecole : impression de manque de partenariat sur des situations où les enseignants se sentent démunis, lien avec la MDS pas satisfaisant, ... Comment réfléchir à une autre approche ?

Objectifs du PEDT	Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les partenaires, individuellement et collectivement ? POINTS POSITIFS	Comment cet objectif a-t-il été mis en œuvre par les différents partenaires, individuellement et collectivement ? DIFFICULTES RENCONTREES	Dans les 3 ans à venir, cet objectif doit-il être poursuivi ? Si oui, selon quelle(s) modalité(s) ?
Favoriser les mixités : sociale, générationnelle, filles/garçons	Ecole élémentaire : Priorité du thème égalité fille-garçon à Marie Curie (projets photos sur les clichés sexistes, travail avec des femmes sportives, scientifiques, ...). Projet sur les ponts avec les Petits débrouillards et des étudiants du CESI Semaine Olympique et Paralympique : permet de sortir du discours en passant par la rencontre, expérimenter la rencontre (avec des sportifs, avec des bénévoles, ...). Projet porteur de rencontres. Semaine de la laïcité. Semaine de l'Egalité femme-homme REAAP : actions sur le thème égalité fille-garçon ALSH : visites à la maison de retraite CSCS : groupes d'échanges sur les activités culturelles qui interviennent sur les ALSH TAP : intervenants Conseil des sages et Lire et Faire lire Formation des adultes sur l'égalité f-g, les violences sexistes, ... Ecole élémentaire : sentiment que l'égalité est très ancrée chez les enfants. Maternelles : la différenciation n'existe pas. Petite Enfance / égalité f-g : formation des professionnelles, aménagement des espaces et jeux Inscription en maternelle : pas de carte scolaire, partage entre les 2 écoles en respectant les fratries	Covid : suspension des TAP = moins d'intervenants seniors Egalité f-g : réflexion d'adultes qui peuvent créer chez les enfants des difficultés qui n'existaient pas Littérature stéréotypée Ecole élémentaire : manque d'ouverture sur l'extérieur. Faire le lien avec d'autres partenaires extérieurs à l'école. Pb : crise sanitaire et protocoles. Mixité culturelle : apparition en cycle 3 de signe de refus de certaines identités. Cela peut être abordé avec des leviers tels que les TAP, les ateliers graine de philo, ...	Poursuivre les actions déjà menées ou suspendues. Renforcer les projets autour de la mixité dans le sport Exposition au sein de l'école Lien avec Maison de retraite à développer Travailler sur le volet littérature pour certains thèmes. Liens avec la médiathèque bien identifiée et utilisée. Créer des liens avec d'autres partenaires Lien avec le collège, sur des projets déjà existants dans des thématiques partagées (égalité f-g, environnement) Projet Partageons nos différences à faire (M. Curie/SEM) Ajouter la mixité culturelle à l'objectif
Donner aux enfants les clés de compréhension des enjeux et des conséquences liés à notre mode vie actuelle pour favoriser des changements de comportements durables, tant sur le plan du vivre ensemble que du respect de l'environnement, l'EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable) étant un des axes privilégiés dans ce domaine.	Potagers dans les écoles. Gestion du compost restauration/classe ULIS. Poudilliers. Tri papier. Eau des pichets qui étaient récupérées Recyclage encres, piles, bennes à papier (APE) Tables de tri à la cantine et affichage des groupes TAP pour faire prendre conscience de l'impact de sa consommation et des déchets revalorisables. Intervention du service Prévention des déchets de Grand'Angoulême dans les classes pour accompagner la mise en place des tables de tri. Covid : pour l'APE, les enfants ont une prise de conscience entre le devoir (désinfection) et les conséquences (gaspillage, production de déchets). Participation de classes de l'élémentaire au projet de plantation de 8000 arbres par la Commune. Partenariat avec Charente Nature, Jardins d'Isis Création d'un module développement durable en TAP et TAP au jardin. CSCS : notions inscrites dans les projets pédagogiques, et mise en œuvre à travers plusieurs projets : Conso malin, Bien dans notre assiette, atelier cuisine (enfants ou parents enfants), atelier art et récup, aménagement du cadre de vie, sensibilisation à l'environnement (balade propriété)...	Ecole élémentaire : Agenda 21, essoufflement. Les enfants ne savent pas ce que c'est. Des habitudes ont été prises (point positif), et par conséquent, moins d'attention et de temps dédiés à cette réflexion. Difficulté éducation au goût car cela peut être interprété comme forcer l'enfant : il faut trouver une juste mesure Actions anti-gaspi qui régressent (utilisation des serviettes)	En cours : remise en eau de la mare pédagogique avec les services Techniques municipaux et Charente Nature. Travail sur la biodiversité et les plantations Recommencer sur les actions DD Aménagement des écoles (végétalisation) Revoir les fontaines à eau dans les sanitaires des maternelles : débit d'eau trop important Education au goût : ne pas oublier notre mission d'accompagnement à la découverte des goûts. Faire goûter n'est pas forcer l'enfant : plus on goûte, plus on aime, les enfants s'encouragent. 1 délégué EEDD par binôme de délégués ?

3. Objectifs opérationnels des acteurs éducatifs

Ecole Maternelle de l'Etang des moines

Objectif 1 : renforcer et développer la cohérence éducative entre les temps scolaires et tous les temps périscolaires

- échanger / construire les projets et actions avec les différents pôles éducatifs ;

Objectif 2 : partager les valeurs de la République et ainsi favoriser le vivre ensemble par une culture commune

- initier aux symboles de la République : reconnaître la mélodie de notre hymne national et de celui de l'Europe ; reconnaître notre drapeau ; dire que les français vivent en France et parlent la langue française ;
- élaborer les règles de vivre ensemble et les coder ;
- découvrir le territoire et son patrimoine : la mairie, l'église, le parc, les autres écoles, le théâtre, la médiathèque ...

Objectif 3 : encourager les mixités pour une réelle égalité des chances (mixité sociale, culturelle, générationnelle, fille-garçon, ...)

- inciter les enfants à essayer / utiliser tous les jeux de la classe ;
- parler de la différence et de la ressemblance en appui sur un réseau d'albums ;
- respecter la mixité des temps regroupements, des temps de motricité ...
- casser les codes couleurs ;
- mettre en place la mixité générationnelle : développer des actions/interactions avec un EHPAD ;

Objectif 4 : favoriser l'expression et la participation citoyenne des enfants

- favoriser l'entraide au sein de la classe, de l'école (moments d'habillages/déshabillage) ;
- participer au projet de réaménagement de la cour : comment imagines-tu la cour ? Que voudrais-tu y voir ?
- sensibiliser sur le respect des éléments de l'école (éléments matériels et naturels) ;
- travailler sur les droits et devoirs du statut d'élève (le règlement de vie de la classe / de l'école) ;
- présenter les institutions locales : mairie, police, pompiers ;
- sensibiliser sur les risques de la vie quotidienne ;
- travailler les règles d'écoute, de prise de parole, d'expression orale ;

Objectif 5 : impliquer les parents dans le processus éducatif

- solliciter les parents pour accompagner sur les sorties éducatives : médiathèque, théâtre, cinéma ...
- instaurer des rendez-vous fixes dans la classe : jeux mathématiques ; ateliers de lecture d'albums ; ateliers d'expression artistique ...
- inviter un parent pour une session cuisine : préparation des gâteaux d'anniversaire ; aide sur un projet de cuisine (compote, soupe ...) ;
- solliciter les parents pour initier les enfants à leur culture (musicale, littéraire ...) ou à une passion (jardinage, animaux, bricolage ...) ;
- continuer de participer au cahier de vie en proposant d'autres supports de communication ou d'autres méthodes ;
- réaliser des outils mis à la disposition des parents : livret d'accueil, livrets de réussites, cahier de liaisons ...
- poursuivre et améliorer le temps de réunion de rentrée ;
- inviter les familles à des temps particuliers : cafés des parents, petit déjeuner à l'école, classes dehors, ateliers de jardinage ...

Objectif 6 : encourager des changements de comportements durables par l'Education à l'Environnement et au Développement durable

- trier les déchets dans la classe ; transformer des objets pour créer des productions artistiques ; visite d'un centre de recyclage ;
- sensibiliser à la rareté de l'eau et à la nécessité de l'économiser (lors des lavages des mains) ;
- opération de ramassage des feuilles pour faire un composte ;
- collecte des jouets, des livres pour donner à une association ;
- entretien du « jardin » de la classe ;
- observation des plantations de la classe, des élevages : observer, comptabiliser les éléments de référence pour mettre en comparaison différents milieux / espèces ...
- sensibiliser aux habitudes de consommation : mettre en avant les « fait maison » au détriment de l'achat « tout fait » avec emballages ;
- impliquer les élèves dans l'aménagement des extérieurs de l'école ;

- découvrir l'environnement proche : celui de la classe, de l'école, du quartier ; comparaison avec d'autres milieux (littoral, campagne, montagne...).

Ecole Maternelle du Parc

Objectif 1 : renforcer et développer la cohérence éducative entre les temps scolaires et périscolaires

- Echanger / construire les projets et actions avec les différents pôles éducatifs
- Poursuivre dès que cela sera possible les événements avec les crèches, Halte Garderie (fête de la galette, cuisine, motricité...)
- Mutualisation de matériel et de projets avec l'Accueil de Loisirs (pour les vacances d'été prêt des jeux d'eau et véhicules, projet jardinage commun...).

Objectif 2 : Partager les valeurs de la République

- initier aux symboles de la République : reconnaître la mélodie de notre hymne national et de celui de l'Europe ; reconnaître notre drapeau ; dire que les français vivent en France et parlent la langue française
- élaborer les règles de vivre ensemble et les coder
- découvrir le territoire et son patrimoine : la mairie, l'église, le parc, les autres écoles, le théâtre, la médiathèque ...
- projets autour de la différence et d'accueil d'enfants à besoin particulier.

Objectif 3 : encourager les mixités pour une réelle égalité des chances

- inciter les enfants à essayer / utiliser tous les jeux de la classe ;
- parler de la différence et de la ressemblance en appui sur un réseau d'albums
- respecter la mixité des temps regroupement, des temps de motricité ...
- casser les codes couleurs
- mettre en place la mixité générationnelle : présence des mamies lecture.

Objectif 4 : favoriser l'expression et la participation citoyenne des enfants

- favoriser l'entraide au sein de la classe, de l'école (moments d'habillage/déshabillage)
- travailler sur les droits et devoirs du statut d'élève (le règlement de vie de la classe / de l'école)
- présenter les institutions locales : mairie, police, pompiers
- sensibiliser sur les risques de la vie quotidienne
- travailler les règles d'écoute, de prise de parole, d'expression orale
- travailler sur la prévention routière

Objectif 5 : impliquer les parents dans le processus éducatif

- solliciter les parents pour accompagner sur les sorties éducatives : médiathèque, théâtre, cinéma ...
- instaurer des rendez-vous fixes : pour parler de l'enfant, pour un temps de jeux, d'atelier...
- inviter un parent pour une session cuisine : préparation des gâteaux d'anniversaire ; aide sur un projet de cuisine (compote, soupe ...) ;
- solliciter les parents/ grands-parents pour initier les enfants à leur culture (musicale, littéraire ...) ou à une passion (jardinage, animaux, bricolage ...)
- continuer de participer au cahier de vie, au Blog en proposant d'autres supports de communication ou d'autres méthodes
- réaliser des outils mis à la disposition des parents : livret d'accueil, livrets de réussites, cahier de liaisons ...
- poursuivre et améliorer le temps de réunion de rentrée
- inviter les familles à des temps particuliers : cafés des parents, petit déjeuner à l'école, classes dehors, ateliers de jardinage...

Objectif 6 : encourager l'EDD

- trier les déchets dans la classe ; transformer des objets pour créer des productions artistiques ; visite d'un centre de recyclage
- sensibiliser à la rareté de l'eau et à la nécessité de l'économiser (lors des lavages des mains)
- opération de ramassage des feuilles pour faire un compost
- entretien du « jardin » et exploitation du jardin de l'école
- observation des plantations de la classe, des élevages : observer, comptabiliser les éléments de référence pour mettre en comparaison différents milieux / espèces ...
- classe dehors une fois par période
- Implication de la TPS dans le projet SAFELI

- sensibiliser aux habitudes de consommation : mettre en avant les « fait maison » au détriment de l'achat « tout fait » avec emballages
- impliquer les élèves dans l'aménagement des extérieurs de l'école
- découvrir l'environnement proche : celui de la classe, de l'école, du quartier ; comparaison avec d'autres milieux (littoral, campagne, montagne...)

Ecole élémentaire

Le projet d'école est en cours de renouvellement. L'ensemble des objectifs continueront d'être déclinés dans les différents projets menés par l'école tout au long de l'année (potager, voile,...). Des éléments de précision sur les projets 2021-2024 seront transmis à la rentrée 2021-2022.

CSCS

L'ensemble des objectifs continueront d'être déclinés dans les différents services du CSCS : accueil de loisirs, secteur Jeunes, secteur Famille-Insertion, pôle socioculturel ...

Concernant l'axe prioritaire sur l'implication des familles :

- L'implication des parents est un axe prioritaire dans la mise en œuvre des actions du pôle famille/insertion notamment avec le REAAP (objectifs communs REAAP /PEDT).
- Les ASLH , le CLAS (Colo apprenantes) et le secteur jeunes sont aussi dans cette démarche et organiseront régulièrement des temps pour intégrer les parents au fonctionnement des lieux d'animation.
- Les actions en pied d'immeuble seront aussi l'occasion d'associer les acteurs de la coéducation et les parents.
- Le pôle socioculturel va développer de nouvelles activités parents-enfants. L'idée est de permettre aux parents de partager des moments ludiques (musique, environnement, relaxation, etc.) avec leurs enfants...
- Un parent (enfant en ALSH) a rejoint le conseil d'administration et le CSCS souhaite initier la création d'une commission parents.

Services municipaux

Objectif 1 : renforcer et développer la cohérence éducative entre les temps scolaires et périscolaires

- refonte du projet pédagogique et de l'organisation des TAP pour améliorer leur lisibilité auprès des enseignants, des intervenants et des familles.
- mise en place d'une évaluation continue des TAP en lien avec les enfants et les enseignants.
- harmonisation des règlements : mise à jour en cours par l'école des « Les 8 clefs pour passer une agréable journée ensemble », outil à partager sur tous les temps (cantine, bus, TAP).
- Poursuivre la mutualisation de formations entre les différents professionnels école/ALSH/services municipaux (ex 2018-2021 : Graine de Philo, Médiation sociale en milieu scolaire, Communication non violente, ...).
- systématisation de procédures précises et formalisées sur la gestion de situation complexe avec les écoles et/ou les ALSH (ex : protocole de traitement des situations de harcèlement).
- renforcer le lien école/restauration scolaire en poursuivant les rencontres en classes enfants/agents de la cantine.
- Petite Enfance / écoles maternelles : poursuivre le renforcement de la cohérence éducative avec l'instauration d'un temps de travail commun entre les professionnels intervenants auprès des enfants de maternelle.
- favoriser la formation commune enseignant/atsem.
- mise en œuvre de la charte des ATSEM finalisée en 2021.
- Rencontres trimestrielles entre élus et personnels de la restauration scolaire.

Objectif 2 : Partager les valeurs de la République et ainsi favoriser le vivre ensemble par une culture commune

- Préciser le principe de laïcité dans la restauration scolaire pour une meilleure information auprès des enfants et des familles
- Poursuivre la Semaine de la laïcité en décembre de chaque année
- Former les agents municipaux intervenant dans les écoles sur la laïcité
- Agir sur les notions de droits et de devoirs : « 9-13 Moi, jeune citoyen » et formation interne des agents sur l'animation de cette exposition
- Poursuivre l'accueil des classes dans les institutions de la République (accueil en mairie, rencontre avec les élus, échange avec M. le Maire en salle du conseil municipal, ...)
- Favoriser la découverte du sport et de ses valeurs et soutenir l'éducation par le sport en coordonnant la Semaine Olympique et Paralympique en lien avec les établissements scolaires, l'Office municipal des Sports et les associations du territoire.

Objectif 3 : encourager les mixités pour une réelle égalité des chances

- Poursuivre l'accès à une alimentation saine et qualitative pour tous les enfants en maintenant une tarification sociale de la cantine et l'accompagnement d'une diététicienne pour l'élaboration des menus.
- S'inscrire dans le dispositif Petit-Déjeuner pour lutter contre les impacts négatifs d'une alimentation insuffisante sur les apprentissages.
- Poursuivre l'accès à la découverte d'activités ludiques et pédagogiques en maintenant une offre TAP diversifiée et gratuite.
- Poursuivre le renforcement du lien entre les écoles et le service Culture de la Commune (médiathèque, théâtre municipal)
- Permettre la rencontre intergénérationnelle en TAP avec des adultes de tous les âges, favoriser la rencontre enfants/personnes âgées dans le cadre d'un partenariat avec l'Ehpad.
- Rendre chaque activité TAP inclusive, développer des idées de partenariats avec un IME, la SEM, ...
- Systématiser la mixité sur les temps périscolaire et poursuivre les actions de sensibilisation sur les clichés sexistes (formation des adultes, pratiques sportives et ateliers Graine de philo en TAP, ...).
- Favoriser la sécurité de tous les enfants et la découverte d'une expérience positive de l'eau (classes bleues, ALSH).

Objectif 4 : favoriser l'expression et la participation citoyenne des enfants

- Intégrer les enfants à l'évaluation continue des TAP.
- Poursuivre le travail enfants/agents municipaux sur les règles de vie à la cantine
- Proposer aux délégués de participer à la commission restauration, ou a minima systématiser un temps d'échange avec les délégués en amont de la commission pour intégrer leurs remarques.
- Réinterroger avec l'école élémentaire un outil d'auto-évaluation des enfants concernant le temps de cantine.
- Proposer des temps d'échanges en TAP : Graine de Philo, temps d'échange en fin de cycle d'activité, journal des TAP réalisé par les enfants, ...
- Créer une instance participative avec les enfants
- Associer les écoles à des projets de réaménagements du territoire de la Commune (aménagement des espaces verts avec des arbres fruitiers et plantes aromatiques, plantations d'arbres, constitution d'une forêt Miyawaki, ...).

Objectif 5 : impliquer les parents dans le processus éducatif

- Définir les attentes sur l'implication des parents : privilégier la relation de proximité sur le quotidien de l'enfant, faire en sorte que les parents se saisissent des outils mis à leur disposition, et ne pas limiter l'implication à une présence physique sur un temps ponctuel.
- Faire connaître la TPS et accompagner les familles vers ce dispositif en lien avec les structures Petite Enfance et le secteur Famille-Insertion du CSCS.
- Améliorer la communication de la restauration scolaire auprès des familles, favoriser la découverte de la cantine en accueillant des enfants et leurs parents au restaurant scolaire sur des cafés de parents en lien avec le REAAP et/ou le CLAS. Proposer régulièrement une « recette du jour » pour permettre aux parents qui le souhaiteraient de refaire une recette de la cantine à la maison.
- Mobiliser les parents dans les TAP (information, évaluation, accompagnement, animation, ...). Mettre à disposition un livret ressource d'activités ludiques à refaire à la maison.
- remobilisation du blog des TAP et diffusion d'un journal des TAP réalisé par les enfants

Objectif 6 : encourager des changements de comportements durables par l'Education à l'Environnement et au Développement durable

- Encourager les enfants à prendre soin de leurs espaces de vie (bus, cantine, cour de récréation, ...)

- Développer la notion de conso-acteur, sensibiliser à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement : activité TAP sur le gaspillage et les habitudes alimentaires, mise en place des tables de tri, encourager la démarche « de la fourche à l'assiette » par des rencontres avec des associations et producteurs locaux qui fournissent la restauration scolaire (La Couronne, Roulet, Nersac, ...)
- Poursuivre la formation des agents municipaux sur l'éducation au goût et élaborer un projet pédagogique de la restauration scolaire en cohérence avec les projets des écoles.
- Végétaliser les cours d'école, prendre en compte la possibilité de faire classe dehors lors d'aménagements des cours ou de certains espaces de la Commune (parc, espace les 2B, Abbaye,...).
- Poursuite de la démarche d'audit SAFE-LI sur l'exposition des enfants aux polluants environnementaux (polluants, perturbateurs endocriniens, ...). Ce projet est mené en lien avec l'école du Parc et l'ALSH maternel.